

La grève des Postes ne peut plus durer!

La grève la plus longue de l'histoire des Postes canadiennes se poursuit toujours et pendant qu'un débat d'urgence se déroulait encore à Ottawa au moment d'aller sous presse, le président des Hebdomadaires du Canada, M. Robert Paradis, vient de faire parvenir au premier ministre Pierre-Elliott

Trudeau un télégramme lui demandant d'agir pour que ce conflit se règle dans les plus brefs délais.

M. Paradis va cependant plus loin encore puisqu'il presse le gouvernement de légiférer pour mettre un terme aux grèves dans les services publics. Pour justifier son énoncé, le président des Hebdomadaires du Canada, un organisme qui regroupe 75 hebdomadaires régionaux de langue française, rappelle que le bien commun doit primer le bien particulier et que la justice, qui ne peut être limitative, exige que l'équilibre soit rétabli entre les travailleurs en général et certains groupes mieux organisés que d'autres.

Voici d'ailleurs le texte du télégramme:

Monsieur le Premier Ministre,

Subissant de lourdes pertes, les Hebdomadaires du Canada, groupant 75 hebdomadaires régionaux de langue française, vous pressent d'agir en mettant fin à la présente grève aux postes, ainsi qu'à toutes autres

grèves éventuelles dans les services publics, en légiférant à ce sujet.

Même défendus dans la légalité, les intérêts particuliers doivent être subordonnés au bien commun de tous les Canadiens.

Car, ce n'est pas défendre les intérêts des travailleurs en général que d'accorder des privilèges exorbitants à des catégories de travailleurs mieux organisés que d'autres. La Justice n'est pas limitative.

La grève dans les services publics est une arme dépassant largement les moyens normaux de pression entre syndicat et patronat, surtout quand le patronat est un gouvernement représentant toute la population et quand le syndicat contrôle, par ses membres, les services jugés essentiels à cette même population.

Avec imagination et bonne foi, d'autres mécanismes devraient être mis au point pour assurer la protection des droits particuliers, lors d'un conflit dans un service public.

Robert Paradis,
Président,
Les Hebdomadaires du Canada.

Cette semaine:

Un rôle bien déterminé

L'Office municipal d'habitation a reçu un mandat bien déterminé et même si le président de celui-ci, M. Léo Bibeau, reconnaît volontiers que la question logement est grave à Saint-Hyacinthe, il n'estime pas que le mandat dont l'organisme qu'il préside doit être modifié et il dit pourquoi.

page D-1

* * *

Les inventeurs exposent!

Un inventeur, c'est par définition quelqu'un qui concrétise une idée que bien des gens peuvent deviner mais qu'ils ne peuvent traduire dans les faits. Il y en a des bons et des extraordinaires... des pratiques et des farfelus.

page C-4

* * *

Sports

Le congrès du baseball

Les participants du Congrès provincial du Québec discutent de l'avenir du baseball au Québec

page F-1

* * *

Reportages photos

Les anciens Professionnels en action.

page F-6

* * *

Palmarès des Champions du Club de Poneys Saint-Hyacinthe.

page F-9

SOMMAIRE

- Annonces classées D-2 à D-7
- Cinéma F-12 et F-13
- Décès D-7
- Éditorial A-4
- Féminin C-1 à C-5
- La Pensée E-1 à E-4
- Spectacles F-12 et F-13
- Sports F-1 à F-11
- Recettes E-10
- Télévision E-4
- Finance A-6 et A-7
- Mot Mystère E-12
- Bandes dessinées E-6

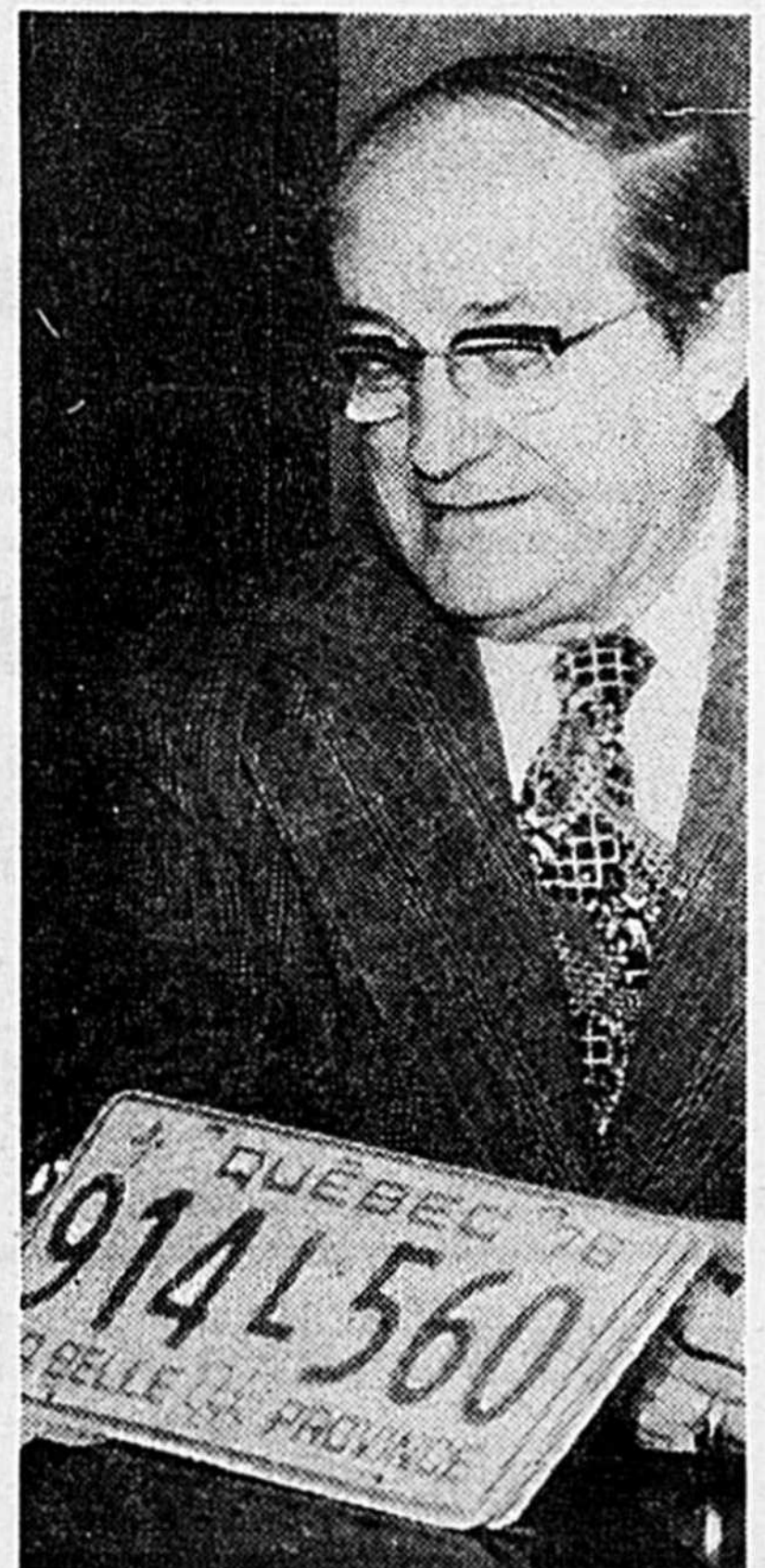
Technologistes mécontents et "malades"

Le mécontentement est à son comble chez les technologistes médicaux du Québec et ceux qui sont à l'emploi de l'hôpital Honoré-Mercier n'échappent pas à la règle. C'est cette insatisfaction devant les offres gouvernementales dans la négociation en cours qui s'est exprimée, vendredi, alors que pris d'un soudain malaise, la presque totalité des technologistes prenait congé, trouvant là un moyen d'exprimer aux négociateurs patronaux leur colère devant la disparité des offres faites aux paramédicaux, d'une part et aux infirmières d'autre part.

Réunis en assemblée générale à Québec, les membres du Cartel des Organismes professionnels de la santé, la semaine dernière, ont mandaté leur association professionnelle à utiliser les moyens de pression qu'elle jugera appropriés pour amener le

gouvernement à rétablir la parité salariale qu'ils ont toujours eue avec leurs collègues infirmières. Et bien que l'Association professionnelle des Technologistes médicaux du Québec n'ait, à ce jour, donné aucun mot d'ordre en ce sens, il semble que 75 hôpitaux aient été ou seront le lieu de manifestations exprimant le désaccord des technologistes. Cette action n'a pas rencontré que des opposants et, à plusieurs paliers, il semble que l'on sympathise avec les paramédicaux dont on trouve la colère justifiée.

La stratégie du gouvernement est claire. Il s'agit, d'une part, de rapprocher le salaire des infirmières de celui payé en Ontario, ce qu'elles réclament, tout en évoquant les limites de la masse salariale pour ne pas en accorder autant aux paramédicaux, ce qui tend à diviser les forces entre les unités de négociations. Pourtant, même si les offres faites aux infirmières semblent, à prime abord, plus généreuses, celles-ci n'en sont pas moins prêtes à négocier âprement les modalités de la convention qui leur est proposée. Ainsi, l'augmentation offerte aux infirmières, calculée après le taux d'inflation se réduit à (Suite à la page A-2)



Les plaques d'immatriculation de l'année 1976 sont maintenant offertes aux automobilistes de la Belle Province et cette année, mieux vaudrait prévenir que guérir car avec la grève des Postes qui perdure, ceux qui normalement recevaient leurs plaques en utilisant le système postal devront se rendre aux bureaux d'immatriculation... surtout si le conflit dure jusqu'à Pâques comme l'a laissé entendre le ministre Mackasey. Les plaques pour 1976 sont ornées du sigle olympique, les chiffres sont rouges sur fond crème.

35¢

123^e ANNÉE - NO 29 - MERCREDI 19 NOVEMBRE 1975 - 9 CAHIERS - 112 PAGES



Décidément, les indiens ont décidé de fêter leur victoire cette année! Après une automne exceptionnellement doux, voilà qu'une tempête nous est tombée dessus pour laisser la place quelques jours après à une température très clémente (et personne ne songe à se plaindre!). Au moment de la tempête de la semaine dernière, beaucoup d'automobilistes s'étaient laissés endormir par le doux temps et durent se rendre de peine et de misère auprès de leur garagiste habituel pour un changement de pneu. Maintenant, tout est redevenu normal et le spectacle immaculé qui s'est offert en avant-première n'est plus que chose du passé... en attendant la prochaine.

Au Cégep:

Mesures inédites proposées pour améliorer le français?

Depuis environ un an, de sévères critiques ont été rendues publiques sur la qualité de la langue française dans le système scolaire québécois. Il ne suffit pas de dénoncer, encore faut-il entreprendre une action positive pour corriger les lacunes et au Cégep Bourchemin, à Saint-Hyacinthe, les coordonnateurs de départements ont entrepris un projet qui, s'il est mené à bonne fin, pourrait (sans jeu de mot) faire école au Québec!

Au cours d'une réunion mercredi (aujourd'hui), ils réussissent peut-être à implanter une série de mesures visant à faire de cet établissement le premier collège au Québec, entre tous les cégeps, où l'on recherchera à

assurer une qualité constante de la langue française écrite et ce, à tous les niveaux.

Un sous-comité fut chargé, en avril dernier, de faire rapport sur les moyens à utiliser pour ériger la langue écrite au cégep, rapport qui devait être remis à la fin de la session. Plusieurs facteurs devaient cependant retarder l'échéance et c'est aujourd'hui que doivent se prononcer les coordonnateurs sur la politique à suivre.

On s'est d'abord rendu compte que les gens touchés par l'enquête pouvaient, généralement, utiliser un français correct, à cause de leur formation de base, mais qu'il restait encore beaucoup à faire pour que l'impératif d'écrire correctement devienne une

priorité.

Les manifestations de la langue écrite visées comprennent les notes de cours, les plans d'étude, les commentaires au tableau et sur les travaux d'étudiants, les comptes-rendus, les articles de journaux, et même les textes d'activités syndicales et administratives, en ce qui concerne les professeurs. Chez les étudiants, ce sont les travaux, les examens, les rapports, les lettres, les publications auxquelles ils collaborent et pour l'administration, ce sont les textes administratifs, les communiqués, les avis, la correspondance, l'information et les travaux de secrétariat qui font l'objet des mesures préconisées.

En bref, si la politique est appliquée à la lettre, la qualité du français écrit deviendra exigible à tous les niveaux, de la part des étudiants, des professeurs, du personnel. Les étudiants du textile, par exemple, devront présenter des travaux rédigés en français correct, et pourront en attendre autant de leurs professeurs.

Pour y arriver, les coordonnateurs font 17 recommandations couvrant largement le sujet et dont certaines rompent carrément avec certaines pratiques et tolérances en cours jusqu'à maintenant. La première de ces recommandations veut que l'objectif sur la qualité de la langue devienne un objectif de (Suite à la page A-2)

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 14 NOV. 75

32 GAGNANTS DE \$5,000.

49298

256 GAGNANTS DE \$500.

9298

2592 GAGNANTS DE \$100.

298

Rumeurs de ma ville

PSST... PSST... PSST...

Il était une fois une gente dame, qui, après s'être piquée le doigt sur un bottin téléphonique, fut prise d'un profond sommeil. On l'appela la belle au comptoir dormant. Mais de braves chevaliers, avertis de la chose, s'en allèrent la tirer de sa léthargie. Et cette dame, après quelques babillements, reprit son travail de surnuméraire même si elle était surmenée. Craignant sans doute qu'un pareil sort ne leur soit réservé, les gens de son entourage ne lui en auraient pas tenu rigueur.

C'était touchant de voir les délicates attentions d'un préposé aux parcomètres, lors de la dernière tempête de neige. Ce serviteur public s'était en effet muni d'un petit balai et déneigeait les fenêtres des gobe-sous municipaux. Un tel sens du civisme ne peut qu'émouvoir, et doit être pris en haute considération, cité en exemple, inscrit au livre d'Or de la Ville. Car ce n'est pas tous les jours qu'un employé municipal prend un tel soin des équipements qui appartiennent à la collectivité.

En fait, le conte qui précède aurait pu avoir d'autres conséquences. Car la téléphoniste de l'hôpital Honoré-Mercier, qui s'est endormie "sur le tas", a dû être réveillée par des policiers. Ceux-ci, pour leur part, avaient été avertis par un médecin qui tentait en vain de téléphoner à l'hôpital. Et l'on a dû juger qu'elle était sans doute assez éprouvée, car aucune sanction n'aurait à ce jour été prise contre cette somnolente personne.

L'expression "rat de bibliothèque" s'avérerait juste dans le cas du nouveau cégep. Car les rongeurs qu'on trouve, de temps à autres dans les locaux du cégep semblent préférer la compagnie des livres. On ne sait pas exactement, toutefois, de quelle variété il s'agit. Tout ce qu'on peut dire c'est que si les bêtes sont brunes, ce sont des mulots; si elles sont grises, ce sont des souris, si elles sont noires et blanches, ce sont des zèbres et si elles sont roses, ce sont de pures hallucinations.

Les dirigeants du mouvement coopératif voudraient absolument rencontrer Me Claude Wagner, ces temps-ci. C'est que, voyez-vous, ils aimeraient savoir comment on peut trouver des gens prêts à investir plusieurs centaines de milliers de dollars, par pure grandeur d'âme, pour le bien commun. Des malins prétendent même qu'on aurait dû construire la Place Desjardins à Toronto, car c'est là qu'on trouve un tel désintéressement...

Une assemblée d'information

La population de Saint-Hyacinthe et des environs est cordialement invitée à participer à une soirée d'informations sur la loi C-73 (Loi instituant un gel des salaires et des prix). Cette Soirée aura lieu, lundi le 24 novembre 1975 au sous-sol de l'Église Christ-Roi, rue Concorde. Des représentants des diverses centrales syndicales (C.S.N., C.E.Q., F.T.Q.) adresseront la parole lors de

cette assemblée importante. Cette soirée est organisée par le Conseil central des syndicats nationaux (C.S.N.) avec la participation de l'association des Enseignants de la région Richelieu-Yamaska (C.E.Q.), les syndicats membres de la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.), le journal l'Amorce, le Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.) et la Clinique juridique populaire.

Mesures inédites...

(Suite de la page A-1)
l'administration du campus, ce qui entraîne automatiquement la mise en oeuvre des moyens préconisés pour y parvenir, dans la mesure où l'administration tient à participer à la chose, bien entendu.

Quant aux autres recommandations, elles se lisent comme suit: Que la langue française soit la seule langue d'usage dans la signalisation, l'affichage et l'information. Que la qualité de la langue soit un critère qui apparaisse dans les ouvertures de poste pour tout le personnel et qu'il en soit tenu compte lors de la sélection et l'engagement. Qu'un local de consultation regroupant des ressources telles que des outils de recherche, des banques terminologiques, soit mis à la disposition des composantes du campus. Qu'un guide de présentation de travaux soit adopté et que, pour plus de continuité, les écoles secondaires de la région soient consultées. Qu'une politique de correction des travaux soit élaborée et appliquée. Qu'un guide d'apprentissage des données de base de la langue soit mis à la disposition de ceux qui n'auraient pas les connaissances suffisantes. Que l'objectif sur la qualité de la langue apparaissent dans chacun des plans d'étude des professeurs. Que des instruments de base tels que la grammaire Grévisse et le dictionnaire Robert soient fournis aux professeurs. Que ces mêmes instruments se trouvent dans tous les locaux publics du collège où les étudiants et le personnel sont susceptibles d'écrire. Que des démarches soient entreprises auprès d'organismes compétents pour connaître les ressources humaines et matérielles disponibles. Que les livres, documents, notes de cours, examens, etc. destinés aux étudiants soient en français, exception faite pour des cours de langues secondes. Si cela s'avère impossible, que des lexiques accompagnent ces documents.

Que le personnel chez qui on aurait décelé des lacunes soit référé au guide d'apprentissage et/ou à des cours de recyclage. Que cette préoccupation de la qualité de la langue fasse partie éventuellement de l'évaluation de tout le personnel. Que pour faciliter le dépistage des difficultés de la langue et aider l'étudiant à se situer en afin qu'il puisse se référer à des instruments d'enseignement correctif, le TEPEC soit passé par les étudiants de première année. Que tout échange de correspondance (lettres, "réquisitions", etc.) se fasse en français. Que l'assemblée des

Technologistes...

(Suite de la page A-1)
19 pour cent, ce qui est loin d'être l'Eldorado. Et ces offres sont accompagnées de conditions qui, pour l'instant, apparaissent inacceptables.

Car les infirmières rejettent la proposition de la semaine comprimée et celle de la mobilité du personnel entre les départements, les considérant comme épuisantes pour le personnel et dangereuses pour les patients.

Notons, en outre, que les infirmières de l'Hôpital Honoré-Mercier, réunies en assemblée générale, ont appuyé les autres employés et les paramédicaux, voulant par là démontrer qu'elles n'étaient pas dupes de la stratégie gouvernementale.

coordonnateurs se donne des mécanismes d'évaluation de l'atteinte de l'objectif.

Chacune de ces recommandations est, évidemment, assortie d'une liste des moyens disponibles et de procédures susceptibles de faciliter l'application. Et dans l'éventualité d'une adoption de la présente politique par l'assemblée des coordonnateurs, la démarche sera entreprise selon un échéancier qui prévoit, comme prochaine étape, que la régie du collège prenne position sur les modalités d'application de certaines recommandations, qui impliquent directement, alors que, parallèlement, les Services pédagogiques et le Centre des Média devront se concerter et prendre une décision au niveau des infrastructures nécessaires.

Il s'agira ensuite d'adopter un guide de présentation des travaux: Les étapes de la rédaction de Boucher et Migneault, et à cet effet, d'organiser une rencontre entre le directeur pédagogique du campus et les directeurs du service de l'enseignement des écoles de la région, comme le veut une recommandation en ce sens et, finalement de présenter les politiques départementales de correction des travaux à la direction pédagogique. Celle-ci, ensuite, devrait voir à l'élaboration d'une politique commune de correction des travaux, laquelle politique devra ensuite être présentée à l'assemblée des coordonnateurs.

C'est donc une tâche énorme qui attend ceux que préoccupe la qualité du français écrit au cégep. Il y aura à vaincre l'inertie, la complaisance, le laisser-aller, la réticence de ceux qui n'ont encore pas compris ce qui se passe, à Saint-Hyacinthe comme ailleurs, dans les maisons d'enseignement. Personne n'est resté indifférent lorsqu'une série d'articles, il y a quelques mois, révélait le sort qu'on faisait à la langue des Québécois dans la presque totalité du système. Ce que Mme Lysiane Gagnon dénonçait alors, comme étant "le drame de l'enseignement du Français, avait déjà fait l'objet d'une étude approfondie par un groupe de professeurs qui, consécutif avec eux-mêmes, ont poussé la démarche jusqu'à élaborer des mesures immédiatement applicables pour apporter un correctif à la situation.

Il reste maintenant à voir l'accueil que les mesures préconisées recevront, et, en suivant de près l'évolution de la question, à en évaluer les retombées.

Entre temps, la négociation se poursuit et les demandes des technologistes touchent principalement les salaires qu'ils veulent voir élever pour égaler ceux payés en Ontario. En ce moment, leur salaire se chiffre, à la base, à \$133.92 et peut atteindre \$217, après 15 ans, alors qu'en Ontario la base est de \$247, et le maximum \$338, pour une semaine de 35 heures.

Il y a donc lieu de s'attendre à d'autres gestes collectifs de ce côté, le "virus Boupafor" (de Bourassa-Parent-Forget) étant encore très actif à ce qu'on dit. Notons toutefois que, par chance, la maladie aggrave toujours un nombre suffisant de technologistes pour que les services essentiels soient assurés.



L'A.P.A.A.S.H. expose au Marché

Le deuxième salon annuel de l'Association des artistes et artisans de Saint-Hyacinthe (A.P.A.A.S.H.) aura lieu cette année du 15 au 23 décembre à l'étage du Marché.

L'an dernier, plus de 5,000 visiteurs ont pu admirer et se procurer des pièces réalisées par des créateurs de chez nous à l'occasion d'un salon qui a suscité les plus favorables commentaires.

Une nouveauté importante cette année au Salon, les travaux des peintres et sculpteurs seront exposés dans une pièce séparée de façon à créer une ambiance favorisant une meilleure appréciation des excellents travaux de nos créateurs en art plastique.

Dans la salle centrale, les kiosques des artisans seront disposés dans un nouveau décor qui ne manquera pas de surprises et d'originalité. De trente à quarante exposants participeront au salon d'hiver.



Le ministre André Ouellet sera à l'auditorium de l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe, mercredi soir (ce soir) 19 novembre, à 8 heures, pour parler des mesures anti-inflation décrétées par le gouvernement fédéral. À noter cependant que le ministre qui devait d'abord être reçu à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe et rencontrer les maires de la région vers 6 heures de l'après-midi a fait savoir qu'il ne pourrait pas assister à ces rencontres qui par la suite ont tout simplement été annulées. M. Ouellet arrivera en fait pour la conférence puisque d'autres occupations impérieuses le retiendront à Ottawa jusqu'à la fin de la journée. D'un autre côté, il avait été prévu qu'une table-ronde serait formée pour poser au ministre les questions pouvant être soulevées suite à son exposé mais il a été décidé de n'en rien faire et de permettre à toute personne dans l'assistance de s'adresser au ministre si elle le juge bon.

Le cadavre de S.-Charles:

La police révèle son identité

Le corps découvert dans une carrière de Saint-Charles-sur-Richelieu, le 6 novembre, a finalement été identifié et la Sûreté du Québec a révélé qu'il s'agit de Mlle Micheline Lefebvre, 19 ans, de Laval.

reliée à la guerre que se livre présentement la "petite pégre" pour le contrôle du marché de la drogue, mais les expertises viennent de mettre un terme aux spéculations à ce sujet.

Certains avaient émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir du corps de Mlle Renée Larose, présumément victime d'un enlèvement, et dont la disparition datant de quelques mois déjà était

L'enquête se poursuit présentement pour découvrir le ou les auteurs de ce qui est, évidemment, un crime, et qui remonte à juin, selon les médecins-légistes qui ont procédé à l'autopsie.

QUALITÉ
et
SERVICE
à
MEILLEUR
PRIX

G.S.W. Moffat • M^cClary • Easy • Beatty

Chez LALIBERTÉ

Vous payez MOINS CHER
et c'est **GARANTIE**

892 Cascades St-Hyacinthe Tél. 774-6177

PHARMACIE ESCOMPTE
Guy Lanctôt
PRESCRIPTIONS-MEDICAMENTS
CUEILLETES
Tél. 774-6484
Guy Lanctôt, pharmacien.

1384, rue des Cascades coin Mondor, Saint-Hyacinthe

services orthopédiques

BANDES ET CORSETS
Abdominaux ou sacro-iliaques ou lombaires pour hommes et femmes.

BANDES POUR HERNIES
Inguinales-scrotales ou ombilicales, avec ceinture élastique ou à ressorts. Simples ou doubles.

CORSET MEDICAUX
Corsets pour femmes obèses, coutil solide 2 courroies et des baleines flexibles permettent un ajustement parfait soutien abdominal et support pour le dos.
Support parfait pour veines variqueuses bas élastiques pour varices
à partir de **\$5.95**

Centre orthopédique de Saint-Hyacinthe

VEND MOINS CHER
JAMAIS UN PRIX RÉGULIER

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson

OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118

J.M.O.

Au Cegep Bourgchemin

M. S. Cloutier nommé directeur du Collège

Au cours d'une réunion du Conseil d'administration du Collège régional Bourgchemin tenue jeudi à Drummondville, les membres ont officiellement ratifié la nomination de Monsieur Serge Cloutier au poste de directeur du collège, de Saint-Hyacinthe.

Monsieur Cloutier avait été préalablement choisi par un comité de sélection du Collège, sur lequel siégeaient des membres du Conseil d'administration, des professeurs, des étudiants, des représentants du Comité de Régie régionale et du Comité de Régie du Collège de Saint-Hyacinthe, des représentants des syndicats du personnel professionnel et du personnel de soutien.

Par la suite, le Conseil d'administration avait pris connaissance, au cours d'une récente assemblée de la recommandation du Comité de

sélection et l'avait acheminée à la Commission pédagogique qui s'est également montrée favorable à l'engagement de Monsieur Cloutier.

Le poste de Directeur du Collège de Saint-Hyacinthe était occupé par intérim, par le directeur général du Collège Monsieur Paul-G. Lemire, depuis le départ de Monsieur Michel Millette au cours de l'été dernier.

Avant d'entrer au service du Collège Bourgchemin en 1973 à titre de conseiller en enseignement professionnel, Monsieur Cloutier avait occupé durant cinq années un poste de professeur d'Économie au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Il avait obtenu, en 1966, un baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal, et un baccalauréat en Pédagogie de l'Université de Sherbrooke en

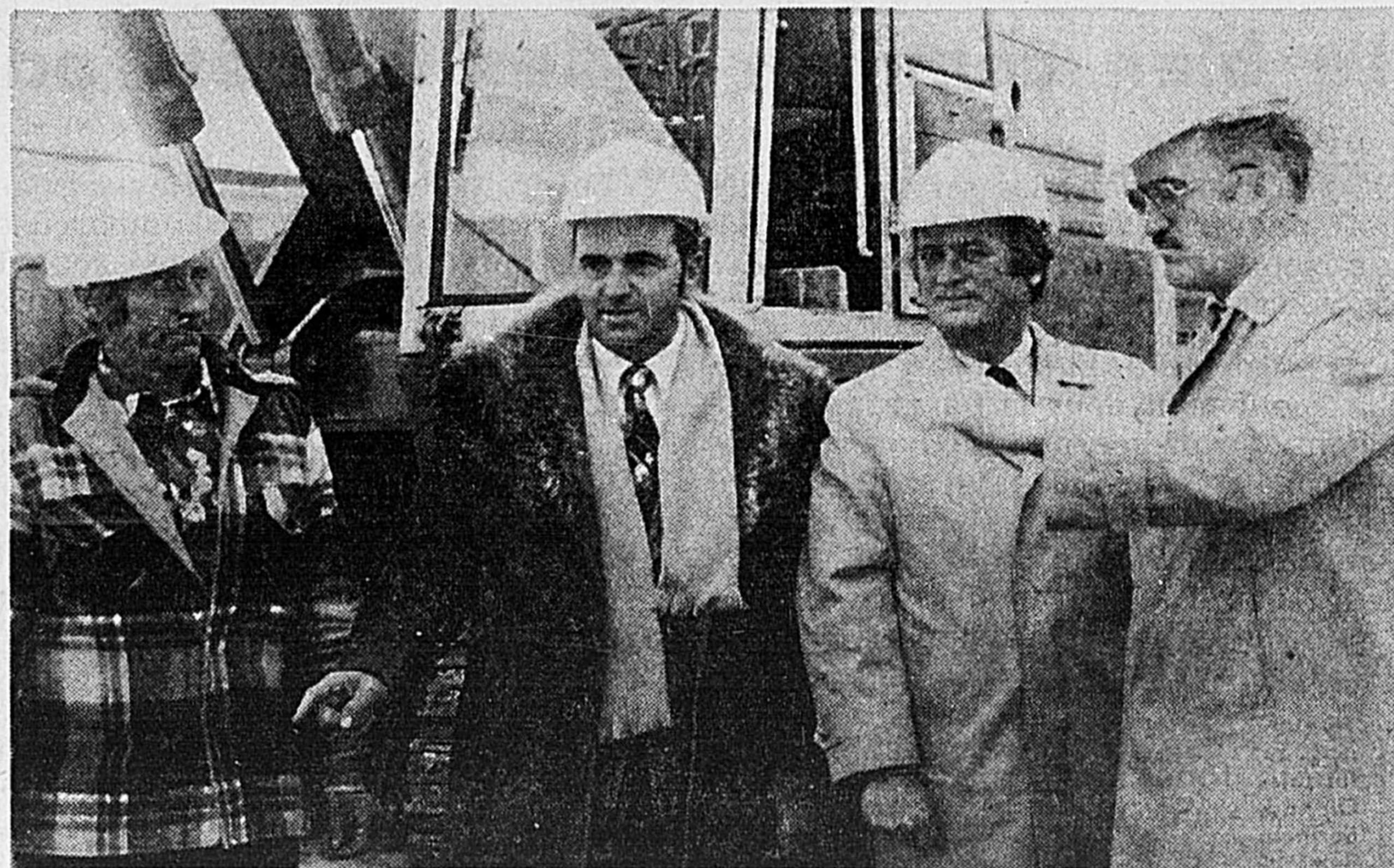
1968.

Après avoir obtenu un brevet d'enseignement classe "A" du ministère de l'Éducation, Monsieur Cloutier a complété, en 1974, des études en vue d'un baccalauréat spécialisé en Administration de l'Université du Québec.

De plus, il est utile de signaler que Monsieur Cloutier poursuit actuellement des études pour l'obtention d'une Maîtrise en Éducation, plus précisément en Administration scolaire, de l'Université de Montréal, études qui se termineront au mois d'avril prochain.

Monsieur Cloutier est originaire de Saint-Hyacinthe. Il est le fils de Monsieur et Madame Robert Cloutier de Saint-Hyacinthe.

Le nouveau directeur du Collège de Saint-Hyacinthe entre en fonction immédiatement.



Une première pelletée de terre à La Présentation

Les travaux d'aqueduc pour certains rangs de La Présentation devaient commencer incessamment puisque dimanche dernier les autorités municipales et provinciales procédaient à l'inauguration officielle du nouveau réseau d'aqueduc. De gauche à droite, on aperçoit MM. Léopold Pigeon, l'entrepreneur; Gustave Michon, maire de La Présentation; Marcel Ostiguy, député de Verchères; Bertrand Roy, l'ingénieur.

L'eau de la ville dans les rangs de La Présentation pour les Fêtes!

Les résidents des Rangs Grands Etangs, les Petits Etangs (ouest) et du Grand Rang de La Présentation, dans le comté de Verchères, compteront vraisemblablement un réseau d'aqueduc en provenance du

village, d'ici Noël.

Voilà ce qui ressort d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée dimanche dernier, aux abords du village de La Présentation, au cours de laquelle M. Gustave Michon, maire de ladite municipalité, en présence de M. Marcel Ostiguy, député libéral du comté de Verchères, et de MM. Bertrand Roy, ingénieur et responsable technique du projet, et Léopold Pigeon, de Verchères l'entrepreneur, a procédé à la première pelletée de terre du projet d'agrandissement du réseau d'aqueduc dans les rangs ci-hauts mentionnés.

Il aura fallu attendre plusieurs mois avant de connaître la réalisation du projet si cher à M. le député Ostiguy et à M. le maire Michon, et si désiré par la quasi totalité des résidents de l'endroit.

À l'issue de la cérémonie, les responsables du projet, ainsi que les conseillers municipaux de La Présentation, de même que les maires des paroisses avoisinantes, se réunirent à la Salle Chez Jacques, afin d'entendre les dernières données officielles dudit projet.

C'est ainsi que le réseau s'étendra sur une distance de quelque 43.000 pieds (environ 8 milles), et coûtera \$390.000.

La mise en place débutera d'abord à la sortie du village, par les Grands Etangs, et le réseau sera alimenté par l'eau du village,

laquelle eau provient de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Il y aura par la suite raccordement avec le système d'aqueduc de la municipalité de Saint-Charles, par le Grand Rang, s'aboutant ainsi à l'Aqueduc inter-municipal du Bas-Richelieu.

Selon les estimations, on envisage d'imposer aux propriétaires une taxe ne dépassant pas cent dollars par année, ceux qui gardent des animaux devront bien sûr payer un supplément proportionnel à leurs besoins.

Il a été décidé aussi d'installer des compteurs et qu'une charge supplémentaire soit exigée à ceux qui dépasseront la limite de 50.000 gallons.

Et comme le laissait sous-entendre M. Jean-Jacques Giasson, secrétaire de la municipalité, au cours d'une entrevue l'été dernier, l'excédent des coûts sera défrayé par le gouvernement.

C'est ainsi que M. Marcel Ostiguy, député de Verchères, qui s'était engagé personnellement à oeuvrer pour ledit projet, était fier de remettre, en présence de tous les invités d'honneur, dimanche dernier, une lettre en provenance du ministère des Affaires municipales de Québec, confirmant la remise d'un octroi de l'ordre de \$321.000, payable en un seul versement.

Une seule ombre au tableau: il y aurait apparemment pénurie de tuyaux; mais tout porte à croire, qu'étant donné que ces travaux débutent au moment où tous les autres sont terminés, qu'on puisse récupérer ici et là, le nombre de tuyaux suffisant pour distribuer l'eau courante d'ici le quinze de décembre (de la présente année).

Il reste donc moins d'un mois à l'entrepreneur Pigeon pour creuser, installer et enterrer le réseau.

Les autorités sont confiantes de pouvoir "baptiser leur gin" avec l'eau de la ville durant le temps des Fêtes.

Centraide: ça va bien

La campagne de Centraide, en marche depuis plusieurs semaines, vient d'atteindre le cap des \$100.000, et les présidents paroissiaux continuent à faire parvenir les montants recueillis au secrétariat de l'organisme.

Le montant enregistré à ce jour (au 14 novembre) est de \$100.639,51 et il se répartit comme suit: Dans le secteur porte-à-porte: \$53.355; (les résultats sont encore partiels dans ce secteur); Industries et commerces: \$20.628; corporations municipales: \$5.420; Communautés religieuses: \$6.727; Caisses populaires et banques: \$3.530; Compagnies de l'extérieur et associations: \$3.053; Déductions à la source: \$7.924.

Tous les responsables de la campagne sont d'ailleurs priés de terminer leur travail au plus tôt et de faire leur rapport au secrétariat de Centraide au 450 de la rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, pour faciliter la compilation des résultats.



Ouverture de la campagne de souscription

À l'occasion de la proclamation de la campagne de souscription du Prêt étudiant Richelieu-Yamaska, les responsables du Prêt étudiant ont été reçus par la Cité de Saint-Hyacinthe. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite, M. Gaston Saint-Roch, M. Gérard Côté, M. Léo Bibeau, le maire suppléant, ainsi que M. Roger Boucher.

Les offres aux enseignants:

"Stratégie patronale ou mauvaise foi?"

- M. Jacques Lévesque

Pour la première fois, le vendredi 14 novembre, l'Association des Principaux

Yamaska-Richelieu pouvait enfin prendre connaissance du texte complet des offres que le

gouvernement a faites aux enseignants et qu'il a rendues publiques miettes par miettes la semaine dernière.

Au chapitre des salaires, en dépit du correctif visant à augmenter les traitements d'un nombre important d'enseignants, les offres du gouvernement pour l'ensemble ne sont pas raisonnables.

En effet, en plus de ne pas offrir le rattrapage que les enseignants étaient en droit de recevoir, le gouvernement restaure les échelles de 15% au lieu des 17,15% qu'il a offerts à ses autres employés.

Et cette parcimonie est d'autant plus injuste que le gouvernement propose une augmentation de la tâche de travail des enseignants ce qui vient à l'encontre des objectifs d'humanisation des écoles véhiculés par toute la province ces dernières années.

La proposition patronale d'un nouveau mode de calcul des effectifs pour l'enseignement professionnel est valable dans ses objectifs.

Cependant, dans les faits, elle est insuffisante puisqu'elle se traduit par une diminution du personnel dans les écoles secondaires.

Enfin, en dépit de ses engagements à donner suite aux recommandations du groupe Poly qui proposait de remplacer les postes de chefs de groupes par des postes de direction des écoles, le gouvernement maintient le statu quo dans sa proposition aux enseignants.

Cette position va à l'encontre des demandes répétées des principaux d'école du Québec qui désiraient voir renforcée la structure d'autorité dans les écoles secondaires.

"De deux choses l'une, ou bien ces offres aux enseignants ne sont qu'un élément de la stratégie patronale et nous disons que c'est un procédé douteux; ou bien ces offres sont sérieuses et nous disons que le gouvernement et la Fédération des commissions scolaires sont de mauvaise foi."

M. Jacques Lévesque, président de l'Association des principaux Yamaska-Richelieu, ce qui comprend les Régionales Yamaska, Meilleur (Granby), Carignan (Sorel-Tracy) et d'Avignon (Cowansville), ajoute:

"Nous demandons aux commissions scolaires du territoire de notre Association de se prononcer publiquement sur les offres que la F.C.S.C.Q. a endossées en leur nom.

"Notre prise de position n'est pas un appui inconditionnel aux revendications des enseignants mais plutôt une dénonciation d'une proposition injuste faite aux instituteurs qui oeuvrent dans nos écoles."

Le Prêt d'honneur étudiant débute avec sa campagne

Les responsables du Prêt étudiant Richelieu-Yamaska ont été reçus le 14 novembre, par la Cité de Saint-Hyacinthe, en vue de la proclamation de la campagne de souscription du Prêt étudiant Richelieu-Yamaska. C'est ainsi qu'ont pris part à la rencontre M. Roger Boucher, président du Prêt étudiant, M. Gérard Côté, président d'honneur du prêt étudiant, M. Gaston Saint-Roch, président de l'Union régionale des caisses populaires, organisme qui prête cinq fois le montant recueilli, ainsi que M. Léo Bibeau, le maire suppléant.

La proclamation se lit comme suit:

"ATTENDU QUE le Prêt Étudiant Richelieu-Yamaska Incorporé répond à un très grand besoin de notre jeunesse étudiante;

"ATTENDU QUE le Prêt Étudiant permet à notre jeunesse d'accéder à des études supérieures;

"ATTENDU QUE les besoins de compétence vont sans cesse en augmentant;

"ATTENDU QUE la population a toujours su répondre généreusement à l'appel du Prêt Étudiant;

"ATTENDU QUE le Prêt Étudiant est dans l'obligation pressante de solliciter à nouveau, l'appui de la population s'il veut continuer son oeuvre;

"POUR CES MOTIFS, et à titre de Maire Suppléant de la Cité de Saint-Hyacinthe, je proclame donc la campagne de souscription du Prêt Étudiant Richelieu-Yamaska Inc. ouverte, du quatorze novembre au trente novembre mil neuf cent soixante-quinze."

NOUS VOUS OFFRONS

Des Obligations de

CEGEP BOURGHEMIN

(Saint-Hyacinthe)

10 1/2%

Échéant le 15 décembre 1985

Au prix de \$100, pour rapporter 10.50%

Le paiement en capital et intérêts des obligations de Cégep est garanti par la cession et le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec, payable à même les deniers à être votés annuellement par la Législature du Québec

Autres renseignements fournis sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.

Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600 Boul. Girouard,
500, Place d'ArmesST-HYACINTHE
MONTREAL774-5316-17
842-7977-78

Le bien commun et les intérêts particuliers

Editorial

"La grève dans les services publics est une arme dépassant largement les moyens normaux de pression entre syndicat et patronat."

Cette déclaration se retrouve textuellement dans le télégramme que vient d'expédier au premier ministre Trudeau le président des Hebdomadaires du Canada, M. Robert Paradis, et elle mérite réflexion parce qu'elle soulève une question qui pourrait faire les manchettes des journaux à plusieurs reprises durant les jours à venir.

Avant de sauter trop rapidement aux conclusions anti-syndicalistes que d'aucuns ont immédiatement à l'esprit lorsque le problème des arrêts de travail est abordé, il faut reconnaître que la déclaration de M. Paradis suppose une transformation radicale des lois et des habitudes qui prévalent encore maintenant dans les relations syndico-patronales.

La grève des Postes qui dure depuis cinq semaines (la plus longue de l'histoire) permet de mieux comprendre à quelles extrémités peuvent être conduits un syndicat et un employeur qui ne veulent pas plier l'échine et mettent tout en oeuvre pour remporter la décision finale.

Le droit de grève dans les services publics a été l'objet de nombreuses discussions depuis qu'il a été accordé aux employés gouvernementaux. Vouloir le supprimer purement et simplement n'est certes pas une solution mais son application n'est pas sans provoquer des répercussions plus ou moins importantes sur l'ensemble de la population.

Il ne faut pas jouer au juriste et créer artificiellement des oppositions de droits mais l'exemple des Postes est clair, et s'il fallait subir une grève générale des services publics au Québec, cela le sera encore plus, les intérêts particuliers d'un groupe mettent sérieusement en danger le bien commun de l'ensemble des citoyens. Et pour bien saisir l'ampleur du problème, il faut reconnaître l'importance unique du système postal dans un pays comme le Canada.

Dans l'état actuel de la législation et des coutumes, cette opposition ne peut se résoudre que par la victoire d'une partie au détriment de l'autre et cela, s'il est la conséquence de lois spéciales, devient rapidement inacceptable.

Conférer un droit de grève et l'amputer par la suite à l'aide de

mesures spéciales ne peut que contribuer à détériorer le climat social de la province et du pays. Depuis quelques années, les gouvernements, qui sont à toutes fins pratiques les employeurs, ont usé à maintes reprises de décrets spéciaux forçant un retour au travail et retardant de quelques années la solution de conflits graves. A-t-on profité de ce répit pour élaborer et mettre au point des mécanismes qui pourraient assurer la protection des intérêts particuliers et du bien commun? La réponse est forcément "non".

Si dans l'entreprise privée, la grève peut être considérée comme une mesure extrême qui trouve une certaine pondération dans l'économie industrielle même, il semble que dans le secteur public, les excès sont à craindre par suite du rôle privilégié occupé par les syndicats.

Une affirmation du genre peut sembler difficile à admettre d'autant plus que les responsables syndicaux trouvent et trouveront toujours qu'ils ne disposent pas suffisamment de pouvoirs, mais pour ceux qui veulent faire abstraction des préjugés "pro" ou "anti" les exemples ne manquent pas, même dans une région comme

Saint-Hyacinthe. Parce que la dialectique des relations de travail est enfermée dans un cul-de-sac, un arrêt de travail dans le secteur public ou para-public, pour peu qu'il dure, se solde toujours par des accusations visant à convaincre la population qu'elle est gardée en otage. La corollaire inévitable est la législation spéciale. Et personne n'y trouve son compte.

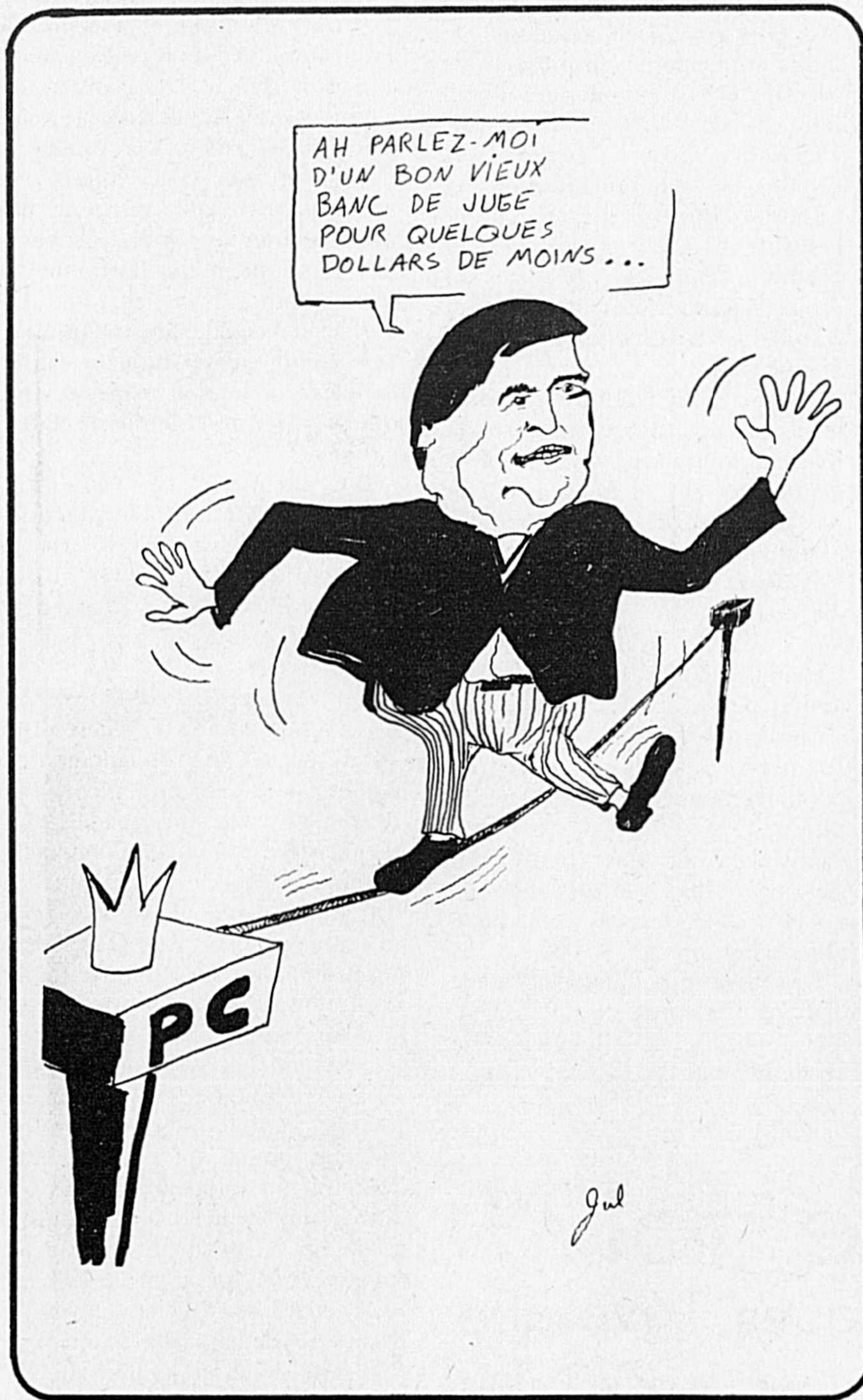
A différentes reprises, il a été fait mention que des solutions valables ont été expérimentées dans certains pays scandinaves.

Il ne saurait être question de copier purement et simplement ce que d'autres ont fait mais avec un peu d'imagination et de la bonne foi, il est possible de trouver des mécanismes qui pourraient assurer "la protection des droits particuliers à l'occasion d'un conflit dans un service public".

Imagination et bonne foi, voilà certes deux qualités ou vertus qui paraissent faire défaut dans la législation du travail aussi bien au Canada qu'au Québec.

Mais là aussi, il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Pierre Bornais



Commentaires

Donner de son temps, aujourd'hui...

Un mouvement de plus accentué se dessine depuis ces derniers mois, en faveur du bénévolat, ce que d'aucuns craignent comme la peste, mais que d'autres tentent par tous les moyens de maintenir en place.

C'est ainsi que l'on voit, par exemple, depuis deux ans déjà, une grande manifestation organisée par la Cité de Saint-Hyacinthe, en l'honneur de tous ceux qui se dévouent gratuitement et bénévolement dans des organismes publics.

Nul n'est besoin de dire qu'encore une fois la soirée fut appréciée à sa juste valeur non seulement par ceux-là mêmes qui faisaient l'objet de la rencontre, par ceux-là aussi qui oeuvrent peut-être depuis moins longtemps dans le monde du bénévolat, mais qui en connaissent malgré tout les joies puisqu'ils y oeuvrent également.

Cependant, le bénévolat ne s'arrête pas au coup de main que l'on donne ici et là, ou à la prise en charge d'un mouvement, d'un organisme ou d'une activité...

Bien Plus, il s'étend jusqu'aux sollicitations qu'organisent certains organismes comme Centraide, le Prêt d'honneur, l'Unicef, et autres...

Une certaine couche de la population demeure malgré tout assez réticente à plonger la main dans le porte-feuille pour venir en aide à ses semblables.

Le principal argument que ces gens avancent est qu'il existe toute une structure qui s'appelle le gouvernement et à qui revient l'obligation de veiller non seulement sur ses commettants mais aussi à toutes les classes de la société.

Il faut reconnaître que le ministère des Affaires sociales tarde à fournir un programme adéquat, une politique familiale encourageante, des mesures plus réalistes surtout pour la présente décennie.

Et c'est sans doute pour cela que l'on retrouve encore aujourd'hui tant de générosité et de bénévolat parmi les Québécois et spécialement parmi les

Maskoutains.

À regarder fonctionner certaines organisations, on ne peut que constater qu'il n'y a nullement de l'opposition de la part du bénévolat lorsqu'un organisme devient municipalisé. Que l'on pense au domaine des loisirs; les villes de La Providence et de Douville peuvent fournir un merveilleux exemple de la bonne entente qu'il peut régner dans leurs activités.

La future ville connaîtra sans doute une municipalisation complète de ses loisirs mais cela n'en écartera pas pour autant tous les bénévoles que compte Saint-Hyacinthe et qui ne demandent pas mieux que de continuer leur action...

Voilà où en est le bénévolat! Une fête comme ont connu les bénévoles, la semaine dernière, demeure une manifestation qui doit faire chaud au coeur, surtout en cette période où l'on conteste cette réalité qu'est le don de son temps, de son argent...

Vianney Théberge

En marge

Question de distance

Une dame qui servait des fruits à sa famille, crut bon, récemment, de rappeler aux siens le dicton qui veut que "une pomme par jour éloigne le médecin". Elle faisait certes allusion aux qualités intrinsèque de cet excellent fruit, et voulait en faire profiter tout le monde. Mais son mari, en observateur averti de la réalité moderne, lui fit part des dangers inhérents à la consommation des pommes car, comme il le dit si bien, "les médecins sont déjà bien assez loin de nous sans qu'on fasse ce qu'il faut pour les éloigner d'avantage..."

G.S.A.

Une ombre au tableau:

Quinze projets PIL acceptés dans le comté pour \$ 403,000.

Le ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre, en dépit des mesures anti-inflationnistes du gouvernement, vient de faire connaître les milliers de projets PIL approuvés pour l'hiver 75-76 et une pluie de subventions est tombée sur le pays en espérant non seulement créer au sein de certaines couches de la population de nouvelles dépendances mais aussi quelques emplois.

La région maskoutaine ou le comté de Saint-Hyacinthe, pour être plus exact, a vu 15 des 47 projets soumis recevoir l'accréditation tandis qu'un autre, s'il faut en croire le député Wagner, a été abandonné suite à un

veto du Québec qui y voyait une intrusion du fédéral dans le domaine culturel.

Les projets acceptés suivent ainsi qu'un bref résumé du contenu de chacun.

1.- Aide à la famille: Centre de bénévolat de la Vallée du Richelieu. Centre de dépannage pour situation difficiles ou urgentes (\$42,231).

2.- Le coup de main No 2: soeur Thérèse Bilodeau. Dépannage et divers services dans 9 municipalités de la région maskoutaine (\$39,303).

3.- Centre de consultation externe pour alcooliques et toxicomanes: information et dépannage ainsi

qu'aide morale aux personnes affectées, directement ou indirectement. Traitement et ré-adaptation. (\$18,000).

4.- Archives régionales de Saint-Hyacinthe: La Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe. Classer les documents accumulés et publier un inventaire au moins sommaire (\$20,776).

5.- Installation de services communautaires et de l'Équipement: Rougemont. Organiser les loisirs (activités et entretien physique des locaux) Animation et surveillance (\$25,826).

6.- Animation-Loisirs: Upton. Animation sociale

et entretien de l'équipement (\$15,290).

7.- Base de Plein Air (Les Salines): Saint-Hyacinthe. Base de plein air municipale qui en hiver servira aux sports de raquette et ski de fond; en été, pique-nique et excursion. (\$54,900).

8.- Promotion de l'activité physique: dans le comté(?). Connaître la condition physique des habitants du comté, les informer sur les conditions pour être en forme et promouvoir la pratique de l'activité physique. (\$21,750)

9.- Loisirs populaires tous âges: Paroisse Christ-Roi. Utilisation d'une école non employée pour organiser des loisirs

pour les 2,500 personnes de la paroisse. (\$18,246).

10.- Animation Plein-Air: Centre régional des loisirs Richelieu-Yamaska. Classes de neige et classes vertes pour étudiants, population en général (accueil et animation) à la base Le Manoir. (\$26,270).

11.- Le séjour: régional. Gîte, couvert et aide nécessaire pour ex-détenu et toute personne en situation difficile après démêlés avec la justice. (\$33,195)

12.- Service d'aide aux personnes malades ou dans le besoin, organisation de loisirs pour elles. Le titre en dit suffisamment long.

(\$40,260).

13.- Projet Jeunesse: Saint-Hyacinthe. Offrir un endroit aux jeunes de 12 à 17 ans pour s'y rencontrer et travailler et s'amuser... (\$18,000).

14.- Loisirs montérégiens: Rougemont, Saint-Damase, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine. Fournir du personnel d'entretien et d'animation aux municipalités impliquées. (\$27,000)

15.- Regroupement Loisirs: ???

UN PROJET REFUSÉ: Un projet demandé par la ville de Saint-Hyacinthe et intitulé "Biblio-Plus" a été retenu par le comité de sélection puis abandonné

"par suite d'une intervention de Québec qui y voyait une incursion dans le domaine culturel". Le projet visait à promouvoir les services de la bibliothèque publique et à faire une collecte de livres.

Il est pour le moins

curieux que l'on fasse mention de cette intervention du gouvernement québécois car dans plusieurs autres projets, l'aspect culturel est fort important ou même parfois primordial et aucune objection n'a été soulevée.

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853



Atelier syndiqué



Abonnement: Camélot: 35 la semaine \$17.50 par année.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe, publié le mercredi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée, 655, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier

Rédacteur en chef Pierre Bornais

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0418

Postes: Au Canada \$16.00 par année aux Etats-Unis, \$22.00 par année.

Economie régionale

A cause de circonstances exceptionnelles, l'analyse "Economie régionale" fait relâche cette semaine. La semaine prochaine, il sera question des transformations économiques enregistrées depuis environ quinze ans et suite à une mise en parallèle avec certaines autres villes de même dimension, il sera possible d'en évaluer l'importance relative.

Postes à pourvoir

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre de main-d'oeuvre du Canada situé au 775 rue St-Dominique. Il est inutile de téléphoner.

- 1134 Diététicien(ne) en chef
- 1137 Directeur des ventes
- 2165 Technicien en génie industriel
- 3135 Aide-infirmiers
- 3137 Physiothérapeutes
- 3155 Technicien(ne) en radiologie médicale
- 4199 Commis aux commandes
- 5135 Commis aux pièces de camions
- 5135 Commis-vendeurs de chaussures
- 5171 Vendeurs d'assurance
- 5172 Agent immobilier
- 5173 Conseiller en épargne
- 6119 Surveillant d'école
- 6120 Assistant-gérant de restaurant
- 6121 Cuisinier(ères) de restaurant
- 6121 Cuisinier(ère) de casse-croûte
- 6121 Aide-cuisinier(ère)
- 6125 Serveur(se)
- 6143 Coiffeur(se) ou apprenti-coiffeur(se) pour hommes
- 6143 Coiffeur(se) ou apprenti-coiffeur(se) pour dames
- 6149 Bonne à tout faire
- 6165 Repasseur(se) à la machine
- 6191 Laveurs de vitres
- 6191 Nettoyeur d'usine
- 6191 Femme de ménage
- 6198 Laveur(se) de vaisselle
- 8155 Ouvriers au fibre de verre
- 8210 Contremaîtres d'abattoir
- 8213 Boulanger-pâtissier
- 8215 Commis-boucher
- 8226 Vérificateur de produits alimentaires
- 8226 Technicien du contrôle de la qualité
- 8267 Apprenti-tisserand
- 8311 Outilleur-ajusteur
- 8313 Régleur-conducteur de machine à pantographe
- 8333 Ferblantier
- 8227 Chaudronnier-monteur-réparateur
- 8355 Serveurs de machine à bois
- 8393 Sableur au jet
- 8393 Polisseur d'acier inoxydable
- 8395 Modelleur de métal
- 8533 Electriciens d'entretien
- 8551 Gradueur, marqueur, coupeur de patrons de lingerie
- 8563 Couturières
- 8563 Piqueur(se) à la machine taqueuse
- 8566 Contrôleur de vêtements
- 8569 Couseurs à la main

- 8581 Aligneur de roues
- 8584 Mécanicien de machines agricoles
- 8584 Mécanicien-réparateur de métiers à tisser
- 8595 Pistoletteur d'enduit anticorrosion
- 8733 Electricien (compagnon)
- 8782 Briqueteur (compagnon)
- 9511 Typographe
- 9533 Mécanicien de machines fixes - classe 4 ou 3

COURS DEVANT DÉBUTER PROCHAINEMENT À SAINT-HYACINTHE

COURS ACADÉMIQUES
Base et pré-secondaire débute le 24-11-75

COURS PROFESSIONNELS
Monteur mécanicien vitrier 17-11-75
Charpentier-menuisier 24-11-75
Opérateur de machine à tricoter 24-11-75
Commis aux pièces d'auto 17-11-75
Commis aux achats 24-11-75

COURS AUX AGRICULTEURS
Bloc I 17-11-75
Bloc II 17-11-75
Bloc IV 17-11-75
Horticulture légumière 17-11-75
Entretien de machinerie agricole 17-11-75
Comptabilité et gestion agricole 8-12-75

COURS PROFESSIONNELS EN AGRICULTURE
Jardinier-fleuriste 17-11-75
Jardinier-paysagiste 17-11-75
Aviculture 1-12-75

Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Centre de main-d'oeuvre du Canada desservant leur localité afin de déterminer leur admissibilité aux cours ci-haut mentionnés. Il y a encore quelques places disponibles présentement.

Le Service de main-d'oeuvre du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de main-d'oeuvre agricole du Canada, situé dans les locaux de la Fédération de l'U.P.A., au 1775 rue Des Cascades, St-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

- 7181 Ouvrier agricole en général - avec expérience
- 7187 Ouvrier agricole à l'élevage de porcs - avec expérience
- 7191 Ouvrier agricole de ferme d'élevage de bétail laitier - avec expérience



Nouvel exécutif à l'École maternelle

L'École maternelle de Saint-Hyacinthe vient de choisir son nouvel exécutif. Il se compose de (en avant) Mme Carrier-Dufresne, deuxième vice-présidente; Mme Cécile Hébert, présidente; M. Jules Raymond, premier vice-président; en arrière, M. Jean-Claude Messier, trésorier; et Mme Claudette Aubertin, secrétaire.

À S.-Joseph

Assemblée des Loisirs le 23

Il sera vraisemblablement possible de savoir à quoi s'en tenir, en ce qui concerne les Loisirs de Saint-Joseph, après l'assemblée générale qui doit être tenue, cette fois dans les règles de l'art, le dimanche 23 novembre à 9h.30, au pavillon des loisirs.

En effet, la légalité de la dernière assemblée, au cours de laquelle un groupe de participants avait fortement contesté la direction en place, avait été mise en doute et les directeurs ont décidé de tenir une autre assemblée, cette fois en suivant à la lettre les articles de la charte définissant les mécanismes du vote.

Ainsi, dans un communiqué

émis le 14 novembre, la direction des Loisirs invite la population à assister à l'assemblée générale des Loisirs de Saint-Joseph et précise que seuls les membres actifs, ayant payé leur contribution, ont droit de vote et sont éligibles aux postes de directeurs (5) qui s'ouvriront.

Voici les articles prévus à l'ordre du jour de cette assemblée du 23 novembre:

- 1- Ouverture de l'assemblée par la prière.
- 2- Lecture de l'avis d'assemblée par la secrétaire.
- 3- Rapport de la secrétaire au président du nombre de membres présents habiles à voter, conformément aux règlements des Loisirs de

Saint-Joseph incorporés.
4- Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et adoption du procès-verbal.

- 5- Etats financiers, adoption
- 6- Nomination et rémunération des vérificateurs
- 7- Ratification et acceptation par l'assemblée générale des changements proposés à la constitution
- 8- Election de cinq directeurs, les postes de M. Laurier Coitois, Mme Nicole Bousquet, M. Camille Léger et Roland Girouard, plus un autre poste, étant vacant.
- 9- Discussions de toutes questions du ressort de cette assemblée.
- 10- Fermeture de l'assemblée.

Le Parti québécois connaît une activité intense

À l'exception des périodes électorales, le Parti québécois du comté de Saint-Hyacinthe vient de connaître son année la plus active. Voilà qui démontre un engagement croissant chez les membres et les dirigeants de même qu'une profonde vitalité des structures locales. Tel est l'essentiel du message livré par Mme Claire Rousseau-Laplante, la présidente de l'association de comté, à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres le 9 novembre dernier.

Une année fort chargée, où nous avons vu le Parti québécois de Saint-Hyacinthe recevoir le chef de l'Opposition officielle, Me Jacques-Yvan Morin, à deux reprises, ainsi que d'autres têtes d'affiche du Parti, MM. Claude Charon, le Dr Robert Lussier et Bernard Landry.

Un effort particulier a été réalisé cette année à l'égard des finances de l'Association de comté, puisque le résidu de l'emprunt contracté à l'occasion des dernières élections a été complètement liquidé. Le trésorier sortant, M. Serge Benoît, s'était fait un point d'honneur d'atteindre cet objectif.

L'activité du Parti québécois fut intense à divers plans: comme le maintien d'une permanence au secrétariat (tous les soirs de la semaine), l'organisation d'une campagne de financement, qui a fourni un montant record, la publication de bulletins de liaison.

La participation à l'Exposition régionale, le maintien de structures de quartier, le recensement (Suite à la page A-8)

DEVENEZ PLUS EFFICACE ...

en accroissant votre énergie et en éliminant vos tensions et fatigues.

Pratiquez 15 - 20 minutes
2 fois par jour

La technique de méditation transcendante

Effectue cela et plus encore...
SOIRÉE D'INFORMATIONS - ENTREE LIBRE
(avec présentation de recherches scientifiques)

Endroit: Centre Culturel, 800 rue Turcot
Date: Mercredi le 26 novembre 1975
Heure: 8:00 p.m.

Association internationale de méditation transcendante
Association éducative à but non lucratif

2485 rue Chartier, Tél.: 774-5512



MAHARISHI MAHESH YOGI

Bienvenue à tous

NOUVELLE EMISSION

CEGEP BOURGCHEMIN

SAINT-HYACINTHE

10 1/2 %

ECHEANCE 15 déc. 1985

Coupons: 500. - 1,000

GRENIER, RUEL & CIE INC.

REPRESENTANT

Jean-Louis Chicoine

175, rue Ste-Louise La Providence (St-Hyacinthe)

Téléphone: 774-8372



VENTE LOCATION SERVICE

Adler, par expérience a bâti une excellence. Adler après Adler, toujours la même qualité. La 210 est un modèle électrique des plus populaire sans parler des manuels et portatifs. Faites confiance à ADLER ET SOLIS



librairie solis inc.

1440, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe
773-8477 livraison gratuite



NOUVELLE ADRESSE DOCTEUR PAUL R. BOISVERT

Spécialiste
YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

1300 Girouard - Saint-Hyacinthe, P.Q.
HEURES DE BUREAU SUR RENDEZ-VOUS

TEL.: 774-8154

CLINIQUE DE VARICES DE DOUVILLE

Dr. A. Levine, M.D.

MÉDECIN SPÉCIALISTE
CERTIFIÉ PROVINCE DE QUÉBEC
injection et chirurgie des varices

3985, Boul. Laurier Douville

774-6503

VOUS AVEZ besoin de services rapidement!



PASSEZ À LA CAISSE

À LA CAISSE POPULAIRE... ÉVIDEMMENT!

Tout le monde a besoin d'argent. Si votre besoin est sérieux, votre Caisse populaire peut vous prêter son appui... et l'argent qui vous permettra de régler votre problème.

Rapidement, nous pouvons vous consentir un prêt afin de vous aider à vous procurer ce qu'il vous faut.

Empruntez à votre Caisse populaire: c'est facile et c'est rapide.

À TITRE D'EXEMPLE. Ce tableau représente un taux de crédit annuel de 13% sur un prêt personnel fictif

Montant du prêt consenti	12 mois		18 mois		24 mois		30 mois		36 mois	
	Remboursement mensuel	Coût de crédit mensuel	Remboursement mensuel	Coût de crédit mensuel	Remboursement mensuel	Coût de crédit mensuel	Remboursement mensuel	Coût de crédit mensuel	Remboursement mensuel	Coût de crédit mensuel
\$ 500	\$ 44.78	\$ 27.86	\$ 30.84	\$ 19.12	\$ 23.89	\$ 14.36	\$ 19.71	\$ 11.90	\$ 16.97	\$ 11.02
\$ 1,000	\$ 89.55	\$ 55.72	\$ 61.68	\$ 38.24	\$ 47.78	\$ 28.72	\$ 39.42	\$ 23.80	\$ 33.94	\$ 22.04
\$ 2,000	\$ 179.10	\$ 111.44	\$ 123.36	\$ 76.48	\$ 95.56	\$ 57.44	\$ 78.84	\$ 47.60	\$ 67.87	\$ 44.07
\$ 4,000	\$ 358.20	\$ 222.88	\$ 246.72	\$ 152.96	\$ 191.12	\$ 114.88	\$ 157.68	\$ 95.20	\$ 135.74	\$ 88.14
\$ 8,000	\$ 716.40	\$ 445.76	\$ 493.44	\$ 305.92	\$ 382.24	\$ 229.76	\$ 315.36	\$ 190.40	\$ 271.48	\$ 176.28
\$ 10,000	\$ 895.50	\$ 557.20	\$ 616.80	\$ 382.40	\$ 477.80	\$ 287.20	\$ 394.20	\$ 238.00	\$ 339.40	\$ 220.40

Dix nouveaux diplômés chez les assureurs-vie Saint-Hyacinthe-Granby

L'Association des assureurs-vie de Saint-Hyacinthe-Granby compte maintenant dix nouveaux diplômés qui peuvent afficher les lettres, le titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.).

C'est au cours d'un grand banquet tenu à l'Auberge des Seigneurs, de Saint-Hyacinthe, dimanche, que les récipiendaires reçurent leur brevet.

Ce sont MM. Réal Lacroix, de la Sauvegarde; André Michon, de la Crown Life; Marcel Lajoie, de la Sun Life; Paul Fontaine, de la Métropolitaine; Bernard Laplante, de la Métropolitaine; Gilles Saint-Amand, des Artisans; Pierre Monastesse, de l'Industrielle; Roger Landry, de l'Industrielle; et Jean Lambert, de la Métropolitaine.

Ce dernier, M. Lambert, a mérité par la même occasion la médaille L.W. Dunstall qui est décernée à celui qui a remporté le succès le plus retentissant lors des examens a.v.a., dans tout le Québec.

La médaille lui fut remise à l'issue du souper par M. Roméo Morin, président de l'Association des assureurs-vie, chapitre de Sherbrooke.

Le brevet qu'ont reçu ces dix finissants s'obtient après cinq ans de cours; pour les trois dernières années, ce fut M. Richard Hudon, de Saint-Hyacinthe, qui dispense la formation et prodigua les conseils à ces élèves.

Par la même occasion, furent remis le brevet de Cours de formation des assureurs-vie, diplôme remis après les deux premières années, à huit personnes. Ce sont MM. Yves Roy, de la Métropolitaine, Georges-Henri

le plus haut mérite qu'un assureur-vie ne peut espérer.

Peu d'hommes ont apporté une plus grande contribution à la formation des assureurs-vie au Canada que feu Leslie W. Dunstall. Durant quarante années qu'il a consacré au service de l'Association des assureurs-vie du Canada, Leslie Dunstall s'est dévoué à la tâche de relever la situation de l'assureur-vie en aidant à obtenir des moyens de formation et d'éducation. Il a été en contact étroit avec le cours CLU et ce dès son début et pendant nombre d'années. Il a servi l'Institut des assureurs-vie agréés en qualité de secrétaire. Par suite de son décès on a institué le "Fonds éducatif Leslie W. Dunstall" en tant qu'organisme de charité. Le but principal de cet organisme est d'encourager la poursuite de l'éducation. Le premier projet du Fonds a été de frapper une médaille d'argent bien connue maintenant sous le nom de Médaille commémorative Leslie W. Dunstall.

Cette médaille est attribuée au candidat qui, de l'avis de la Régie de l'Institut des assureurs-vie agréés du Canada, et après avoir terminé les examens A.V.A., a obtenu la moyenne la plus élevée pour toutes les parties de cours d'études. Ce candidat doit avoir obtenu au moins 75% de moyenne sans avoir recours à un examen de reprise. Il doit également être admissible à l'octroi du titre AVA.

Des plaques commémoratives et brevets de remerciements furent décernés à MM. Richard Hudon et Yvan Graveline, pour leur cinq années

président du Chapitre AVA de Sherbrooke; M. et Mme Richard Lemieux, président de l'Assemblée provinciale des assureurs-vie au Québec; M. Fernand Cornélius, député libéral du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale.

ELECTION

Quelques jours auparavant, soit le jeudi 13 novembre, l'Association de Saint-Hyacinthe-Granby, se choisissait un nouvel exécutif. C'est ainsi que M. Gattien Tessier, a.v.a., de Granby, a été nommé président de l'Association des assureurs-vie de la région de Saint-Hyacinthe-Granby. Il succède à M. Jean-Guy Brousseau, a.v.a.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Réal Lacroix, a.v.a., de Saint-Hyacinthe, premier vice-président; Paul Forand, de Granby, deuxième vice-président; Serge Ulrich, a.v.a., de Saint-Hyacinthe, troisième vice-président; Mlle Michelle Saint-Pierre, secrétaire; MM. Denis Belval, Granby; Jean-Paul Lussier, a.v.a., Saint-Hyacinthe; Pierre Daigle, La Providence; Pierre Monastesse, a.v.a., Saint-Hyacinthe; Yves Roy, Granby; André-Guy Racine, Granby; Serge Létourneau, Saint-Hyacinthe; Aimé Beauregard, Granby; Roger Landry, Granby, tous directeurs.

Ces nouveaux membres de l'exécutif furent présentés à l'occasion du banquet de dimanche dernier, soirée qui se clôtura par de la danse au son de l'orchestre d'André Morin, de Saint-Hyacinthe.



Nouvel exécutif de l'Association Saint-Hyacinthe-Granby

M. Gattien Tessier vient d'être nommé à la présidence de l'Association des assureurs-vie de Saint-Hyacinthe-Granby. Les nouveaux membres de l'exécutif sont (de gauche à droite) M. Serge Ulrich, troisième vice-président; Michelle Saint-Pierre, secrétaire; Gattien Tessier, président; et Réal Lacroix, premier vice-président.

NOMINATION



La Fiducie du Québec, le "Trust" des Caisse Populaires, a le plaisir d'annoncer la venue de M. Léon Lussier dans ses rangs à titre d'agent d'immeuble. Il est licencié du Service du Courtage Immobilier, membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal et du Service Photo M.L.S.

Fiducie du Québec
1555 rue Girouard,
St-Hyacinthe
773-2223

LE COURRIER Coup d'oeil sur la finance

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES À LA FERMETURE D'HIÉR

Comptation complète des transactions. Plus élevées, en vert; en baisse, en rouge. Les chiffres en gras indiquent un changement de direction.

Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abitibi	800	59	8 1/2	+ 1/2
Alcan	1277	22 1/4	21 3/4	+ 1/2
Algonia St	1389	25 1/2	25 1/2	+ 1/2
Alouane	100	22 1/2	22 1/2	+ 1/2
Alco a	2300	11 1/4	11 1/4	
Banque	1400	56 1/4	56 1/4	
Bank Mil	3255	17	16 1/4	
Bank NS	2907	14 1/2	14 1/2	+ 1/2
Bank Ctl	1019	15 1/2	15 1/2	+ 1/2
Bq Degré	100	115 1/4	115 1/4	
Bq Pr Can	3526	12 1/4	12 1/4	+ 1/2
Bates	500	57 1/4	57 1/4	+ 1/2
Bell Canad	1214	44 1/2	43 1/2	
Bell S pr	4700	26 1/4	26 1/4	+ 1/2
Bell	500	10 1/2	10 1/2	+ 1/2
BM RT U	400	13	13	+ 1/2
BFP Can	3060	250	250	+ 1/2
Bombardier	420	10 1/2	10 1/2	+ 1/2
Bicaj a	1095	10 1/2	10 1/2	+ 1/2
Can	1400	28	28	+ 1/2
Can P540	150	83	83	+ 1/2
Can Perm	100	17 1/4	17 1/4	+ 1/2
Can Tit a	1225	26	26	+ 1/2
Cil	235	19 1/4	19 1/4	+ 1/2
C. Int Pw	100	14 1/4	14 1/4	+ 1/2
Clv	1014	210	210	+ 1/2
Cpl Inv	250	115	115	+ 1/2
Cpl Res	100	270	270	+ 1/2
Cpl Tit a	350	140	140	+ 1/2
CPLID	13300	114	114	+ 1/2
CP A p	4000	8 1/4	8 1/4	+ 1/2
Carson	200	270	270	+ 1/2
Carl Co	200	270	270	+ 1/2
Cellulose	1800	435	430	+ 1/2
Can Gas	100	12 1/2	12 1/2	+ 1/2
Comptel	300	335	335	+ 1/2
D. Telex	3500	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
Demar	425	18 1/4	18 1/4	+ 1/2
Enbridge	100	12 1/2	12 1/2	+ 1/2
Enthal	100	350	350	+ 1/2
Fal Nick	100	52 1/2	52 1/2	+ 1/2
Fin Coll	500	137	137	+ 1/2
Finco	500	248	248	+ 1/2
Foodex	500	61 1/4	61 1/4	+ 1/2
Gen. Electr	100	51	51	+ 1/2
GIW Life	100	51	51	+ 1/2
Green A L	225	175	175	+ 1/2
Gulf Can	3234	26 1/4	26 1/4	+ 1/2
Heilmic U	166	16 1/4	16 1/4	+ 1/2
Home A	200	28 1/2	28 1/2	+ 1/2
Home B	200	16 1/4	16 1/4	+ 1/2
H Bay Co	5500	15 1/4	15 1/4	+ 1/2
IBO Can	200	12 1/2	12 1/2	+ 1/2
Huck Orl	300	19 1/4	19 1/4	+ 1/2
IAC	2510	18 1/4	18 1/4	+ 1/2
Int C a	400	27 1/2	27 1/2	+ 1/2
Intusa A	150	28	28	+ 1/2
Intusa B	1000	350	350	+ 1/2
Int Nick a	1000	25 1/2	25 1/2	+ 1/2
Int. Plice	2025	59 1/2	59 1/2	+ 1/2
Int. Crs A	200	56	56	+ 1/2
Int. Crs B	400	56	56	+ 1/2
Kaiser Re	500	10	10	+ 1/2
Labell a	100	18	18	+ 1/2
Labell b	425	17 1/2	17 1/2	+ 1/2
Lat El a	400	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El b	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El c	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El d	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El e	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El f	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El g	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El h	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El i	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El j	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El k	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El l	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El m	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El n	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El o	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El p	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El q	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El r	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El s	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El t	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El u	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El v	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El w	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El x	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El y	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Lat El z	200	57 1/2	57 1/2	+ 1/2

FONDS MUTUELS

AGF Group	100	100	100	100
Amer. Growth	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Sec. Inv.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Trust	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Inv. Svc	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Equity	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Bond	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Div.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Int. Inv.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Real Est.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Energy	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Tech.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Health Care	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Consumer	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Industrial	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Financial	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Services	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Divers.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Global	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Int'l	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Euro	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Japan	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Australia	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Europe	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Asia	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Africa	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Latin Am.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Middle East	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Pacific	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. South America	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Caribbean	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Central America	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. South America	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Europe	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Asia	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Africa	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Latin Am.	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Middle East	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Pacific	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. South America	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Caribbean	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. Central America	4.25	4.25	4.25	4.25
Can. South America	4.25	4.25	4.25	4.25

INDUSTRIELLES JUNIOR

Cine	1000	21	3 1/2	+ 1/2
Com Hold	5000	90	81	+ 1/2

COMME A L'HABITUDE

SERA A ST-HYACINTHE JEUDI 27 NOVEMBRE Hôtel Ottawa

M. J.A. Desfossés

Bureau Chef — Head Office
506 est, Boul. St-Joseph, East
Montréal, Québec H2J 1J9
Tél. 521-2854

Granby, P.Q. Oct. 1974

BURSITE - ARTHRITE

L'été dernier je suis allée voir M. J.A. Desfossés à son bureau de Granby pour un mal de bras causé par une chute que j'avais faite sur la glace.

Auparavant, j'étais allée chez un chiropraticien qui m'avait dit que je faisais de la bursite et de l'arthrite dans le bras et après plusieurs traitements je ne ressentais aucune amélioration. C'est alors que j'ai décidé d'aller voir M. Desfossés car c'était rendu à un point tel que je ne pouvais même plus me servir de mon bras et de plus il m'était poussé une bosse sur la main qui allait toujours en grossissant.

Aujourd'hui, grâce à M. Desfossés, mon bras est complètement guéri, je ne ressens plus aucun mal et la bosse de la main est disparue.

Par cette lettre, je veux remercier M. Desfossés de tout ce qu'il a fait pour moi.

(Signé) Mme Rose Blanche Pontbriand,
R.R. # 2,
GRANBY,
P.Q.

VILLE DE VAL D'OR

CEGEP BOURGHEMIN*

Saint-Hyacinthe

10 %

5 ans

10 1/2 %

10 ans

* Obligations dont le paiement en principal et intérêts est garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec payable à même les deniers votés annuellement par la Législature.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Valeurs de placement

1395 rue Girouard ST-HYACINTHE tél. bur.: 774-5354

Gérant: Georges Desrosiers

Représentants: Julien Chicoine, Gilles Chartier, Jean M. Phaneuf



La médaille Dunstall à M. Lambert

M. Jean Lambert, à gauche, de Granby, reçoit des mains de M. Roméo Morin, président du Chapitre de l'Estrie, la médaille L.W. Dunstall.

Ladouceur, de l'Acterna-Vie; Serge Létourneau, de l'Économie-Mutuelle; Denis Belval, de la Sauvegarde; Maurice Ménard, de la Prudentielle; Gilles Beaudoin, de La Sauvegarde; Alain Chaillé et Mme Henriette Champagne, de La Sauvegarde.

Les cours, pour ce groupe, ont été dispensés par M. Robert Ouellet, de Beloeil. Après trois autres années, ils pourront obtenir le titre d'assureur-vie agréé (a.v.a.).

DUNSTALL

Quant à la médaille Dunstall décernée cette année à M. Lambert, elle représente, il va s'en dire,

Croiriez-vous qu'il suffit de \$4,295.

pour acheter un Rabbit hatchback 2 portières de 1976 tout neuf?

Venez nous voir pour en discuter.

AUTOMOBILES F.M. INC.

Concessionnaire autorisé - Volkswagen

Vente - Service - Pièce

335 Brunette, St-Joseph
St-Hyacinthe Tél: 773-9643



Le problème de l'inflation (v)

Les effets de l'inflation

Si une plus grande partie des recettes fiscales supplémentaires provient des paliers élevés de l'impôt pour être ensuite redistribuée sous forme de transferts ou autres paiements aux personnes à plus faible revenu, dont la tendance marginale à la consommation est plus prononcée, l'économie s'en trouvera d'autant plus stimulée et ce, juste au moment où il ne le faudrait pas. La stimulation de l'économie sera même plus forte si les gouvernements s'efforcent de compenser la hausse du coût de la vie tout en réduisant les surplus d'apports fiscaux par une indexation quelconque, comme celle qui a eu lieu actuellement au Canada.

L'inflation modifie non seulement les revenus et les dépenses des principaux secteurs de l'économie, mais elle entraîne aussi une nouvelle distribution des richesses, rendant ainsi certains groupes mieux nantis que d'autres. Par exemple, le taux d'intérêt comptera souvent pour beaucoup dans une transaction entre un débiteur et un créancier, dans laquelle une des parties prêtera des fonds à l'autre. Si l'on néglige de tenir compte du rythme de la hausse des prix et que survienne une période d'inflation généralisée, le créancier pourra constater qu'au moment où il aura été entièrement remboursé, la perte de son pouvoir d'achat avec ses fonds sera, par suite de la hausse des prix, plus élevée que l'intérêt qu'il aura gagné. D'autre part, le débiteur y trouvera un profit si non revenu

nominal aura augmenté plus ou moins au même rythme que l'inflation, de sorte qu'il y aura diminution du rapport entre sa dette nominale et son revenu. Pour ces motifs, le prêteur tente habituellement de tenir compte du taux probable de l'inflation. Cependant, c'est d'après l'expérience passée que l'on peut prévoir plus ou moins la tendance des prix et il s'écoule généralement beaucoup de temps avant que le taux d'inflation se reflète complètement dans la structuration des taux d'intérêt.

Ce sont les personnes à revenu fixe, tels les pensionnés, qui sont le plus gravement touchées par la hausse des prix, et leur part du revenu national

diminuera inévitablement s'ils ne bénéficient de suppléments spéciaux. Comment se comporteront les autres paliers de revenu en période d'inflation? Il est tout à fait normal, au début d'un cycle inflationniste alors qu'une trop forte demande globale se fait sentir, que le secteur commercial ait tendance à enfler son chiffre de bénéfices bruts, mais cette tendance se renversera à mesure que les syndicats obtiendront une augmentation des salaires dans leurs conventions collectives. A long terme cependant, on a constaté que la répartition respective du revenu national est demeurée relativement stable. Somme toute, on peut en conclure que les effets redistributifs de l'inflation

sont de nature extrêmement complexe, et il faut considérer avec beaucoup de circonspection certaines conclusions simplistes voulant que l'inflation profite aux nantis et nuise aux pauvres ou qu'elle provoque de l'injustice, en favorisant les bénéficiaires au détriment des salaires. En réalité, la récente inflation semble avoir plutôt produit l'effet contraire en favorisant les salaires au détriment des bénéficiaires, ce qui contredit nettement toutes les constatations antérieures.

problème de la hausse des prix a changé d'aspect avec les années. Ainsi l'inflation actuelle est particulièrement grave du fait qu'elle ne découle pas essentiellement de circonstances spéciales, telles les grandes guerres ou la découverte d'un métal précieux, qui avaient causé les précédentes flambées inflationnistes.

Tendances futures

Le spectre de l'inflation a de tout temps hanté l'humanité. Cependant, le

Tableau II Tendances des prix à la consommation dans les principaux pays industrialisés

(Changement annuel en pourcentage)	1970	1971	1972	1973	1974	1975*	1976*
Amérique du Nord							
Canada	3.3	2.9	4.8	7.6	10.9	10.5	9.0
États-Unis	5.9	4.3	3.3	6.2	11.0	9.0	8.0
Europe occidentale							
Allemagne de l'Ouest	3.7	5.3	5.5	6.9	7.0	6.5	6.0
France	5.3	5.5	5.9	7.3	13.6	12.0	10.0
Royaume-Uni	6.4	9.5	6.8	8.3	16.1	25.0	18.0
Italie	5.0	5.0	5.6	10.4	19.1	17.5	11.0
Japon	7.6	6.3	4.9	11.7	24.4	12.0	8.0

*Prévision
Source: Principaux indicateurs économiques, OCDE (à suivre)

Nous vous offrons sujet à confirmation

<p>CEGEP BOURGHEMIN (SAINT-HYACINTHE) 15 DECEMBRE 1985</p>	<p>VILLE DE CANDIAC ECHEANCE 15 NOVEMBRE 1985</p>
---	--

10 1/2%

DOMINION SECURITIES HARRIS (Québec) LIMITÉE

VALEUR DE PLACEMENTS
REAL NADEAU 773-9709
1515, Girouard, Saint-Hyacinthe

GRATUIT THERMOMÈTRE °F ET °C
avec les spéciaux vedettes

**ADRIEN VOUS OFFRE SES
SERVICES ECONO-CONSOMMATEUR**

**Balancement
des roues**
3 25
ch.

**SPÉCIAUX VEDETTES
D'ADRIEN**

ENLIGNEMENT
9 50 pièces en sus,
si nécessaire

**ROTATION
DES PNEUS** **95**¢ la roue

**Installation
des pneus**
99¢ par
roues

Prenez rendez-vous en signalant
774-5336

LA MAISON
DU SERVICE
100 De la Concorde, St-Hyacinthe 774-5336

GRANDE OUVERTURE

JEUDI LE 20 NOVEMBRE

LE PLUS GRAND CENTRE DE MATELAS DE LA REGION

SPECIAL D'OUVERTURE

69⁷⁵

ENSEMBLE CONTINENTAL 39"



Ce lit excellent... Matelas à 252 ressorts spiraux recouvert d'un couil résistant piqué en volutes sur rembourrage de sisal et de feutre blanc... Sommier-boîte d'un support parfait et jeu de pieds... Tête de lit

SPECIAL D'OUVERTURE

91³⁵

ENSEMBLE COMPLET



L'ensemble comprenant tête de lit et pied de lit; matelas colonial épais, capitonné avec rebords préformés et sommier

Props "Paul Laplante et Germain Côté"

Lors de votre visite à notre magasin des spécialistes dans la fabrication des matelas et des sommiers se feront un plaisir de vous conseiller sur un bon achat. Pour ceux qui souffrent de déviation de la colonne vertébrale ou de maux de dos, nous avons les meilleurs ensembles à prix compétitifs

MATELAS DE PREMIERE QUALITE, FERMES OU TRES FERMES
MARQUE: SERTA, SUPREME, UNITED, MIRABEL, DRUMMOND
"LIVRAISON IMMEDIATE ET GRATUITE POUR LA REGION"

430, SAINTE-ANNE, SAINT-HYACINTHE EN FACE DE A. MOREAU LTEE TEL: 774-0808

La Vie...
c'est chouette



Le Parti...

(Suite de la page A-5) électoral, les prises de position du Parti, les réunions du conseil exécutif, voilà autant d'aspects où s'est manifesté le Parti québécois dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Ce dynamisme du Parti québécois est d'autant plus significatif qu'il se situe dans la première moitié du mandat du gouvernement, période où la ferveur partisane est en général à son plus faible niveau. Il faut donc prévoir que l'engagement bénévole des membres du

comté de Saint-Hyacinthe ira en grandissant à mesure que nous nous approchons du prochain enjeu électoral.

Les élus auxquels les membres du Parti québécois du comté de Saint-

Hyacinthe ont confié la responsabilité de diriger leur association au cours de la prochaine année sont les suivants: Mme Claire Rousseau-Laplante, présidente réélue; Mme Nicole Saint-

Georges, vice-présidente; Mme Françoise Therrien, trésorière; M. Meddy Pruneau, secrétaire; et les directeurs, Mlle Francine Jeannotte et MM. Guy Rouleau et Jean-Claude Hamel.

"La Vie est chouette à l'Ecole Casavant" est le thème de la vente d'un macaron au profit des activités des étudiants du secteur Orthopédagogie de l'Ecole Secondaire Casavant. Le macaron se vend pour la modique somme de 25c.



ACHETEZ VOS ENGRAIS DES MAINTENANT CHAQUE TONNE VOUS RAPPROCHE DE

Miami!..

En effet, Raynald Graveline offre un voyage d'une semaine pour deux (2) personnes à Miami à l'heureux gagnant du tirage qui aura lieu le 16 décembre prochain.

L'achat de chaque tonne d'engrais Agrico ou AA Quality d'ici le 12 décembre prochain vous donne droit à un (1) billet de tirage.



Profitez des bas prix d'automne, en plus de la chance de gagner un voyage au soleil de la Floride

Placez votre commande dès maintenant en téléphonant à:

RAYNALD GRAVELINE
799-3271 773-4970

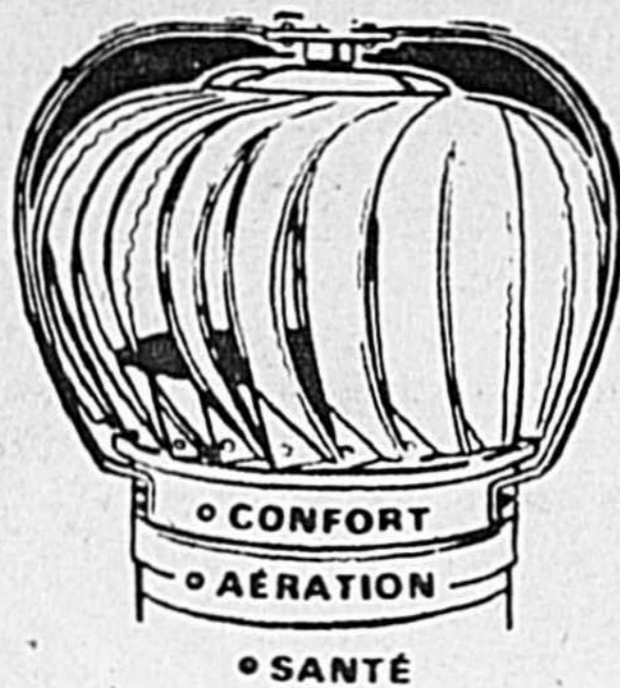
ÊTES-VOUS "TANNÉ" DE PAYER

pour un humidificateur et un déshumidificateur qui ne régleront pas vos problèmes?

LA SOLUTION

- Maison trop humide
- Buée et givre dans vos fenêtres et portes
- Cadres abimés et dépeinturés tous les ans
- Sous-sol humide
- Fumée, odeurs, moisissure
- Coût de chauffage trop élevé

Jamais trop sec, jamais trop humide
Estimation gratuite — Résultat garanti
Demandez notre brochure gratuite



INDUSTRIES DE VENTILATION C.A.S. LTÉE
2233, rue Laperle St-Hyacinthe,
Tél.: 774-2224

Centre Médical de Douville

Service d'urgence

Médecine générale avec ou sans rendez-vous

- | | |
|----------------------|----------------------|
| André Rioux M.D. | Arthur Levine M.D. |
| Jean-Marie Côté M.D. | Manuel Belamide M.D. |
| Madeleine Huet M.D. | François Jasmin M.D. |

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT DE 9 H. A 22 H.

Radiologie: laboratoire, pharmacie

3985, boul. Laurier Douville, Saint-Hyacinthe tél: 774-6503

Désilets & Ranger

Opticiens d'ordonnances
CENTRE COMMERCIAL CASCADES

1270, rue des Cascades S.-Hyacinthe Tél. 774-5001
et 1275, rue des Cascades Saint-Hyacinthe

A la retraite, allez-vous "arriver juste" ou "vivre à l'aise"?

Dans ce cas, un régime enregistré d'épargne-retraite peut faire la différence. Téléphonnez-moi et je vous aiderai à mettre au point un régime qui réponde parfaitement à vos besoins. Rappelez-vous: grâce au REER, vous pouvez différer une partie appréciable de vos impôts actuels. N'attendez pas, planifiez votre retraite dès maintenant!



GILLES GAUDETTE
Saint-Jude, Co. S.-Hyacinthe, Tél. 792-3667

SUN LIFE DU CANADA

NOUVELLE ADRESSE



Afin de mieux vous servir, chers clients à compter du 3 novembre prochain, **NOUS AMÉNERONS** dans un nouveau local situé au

454 rue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe,

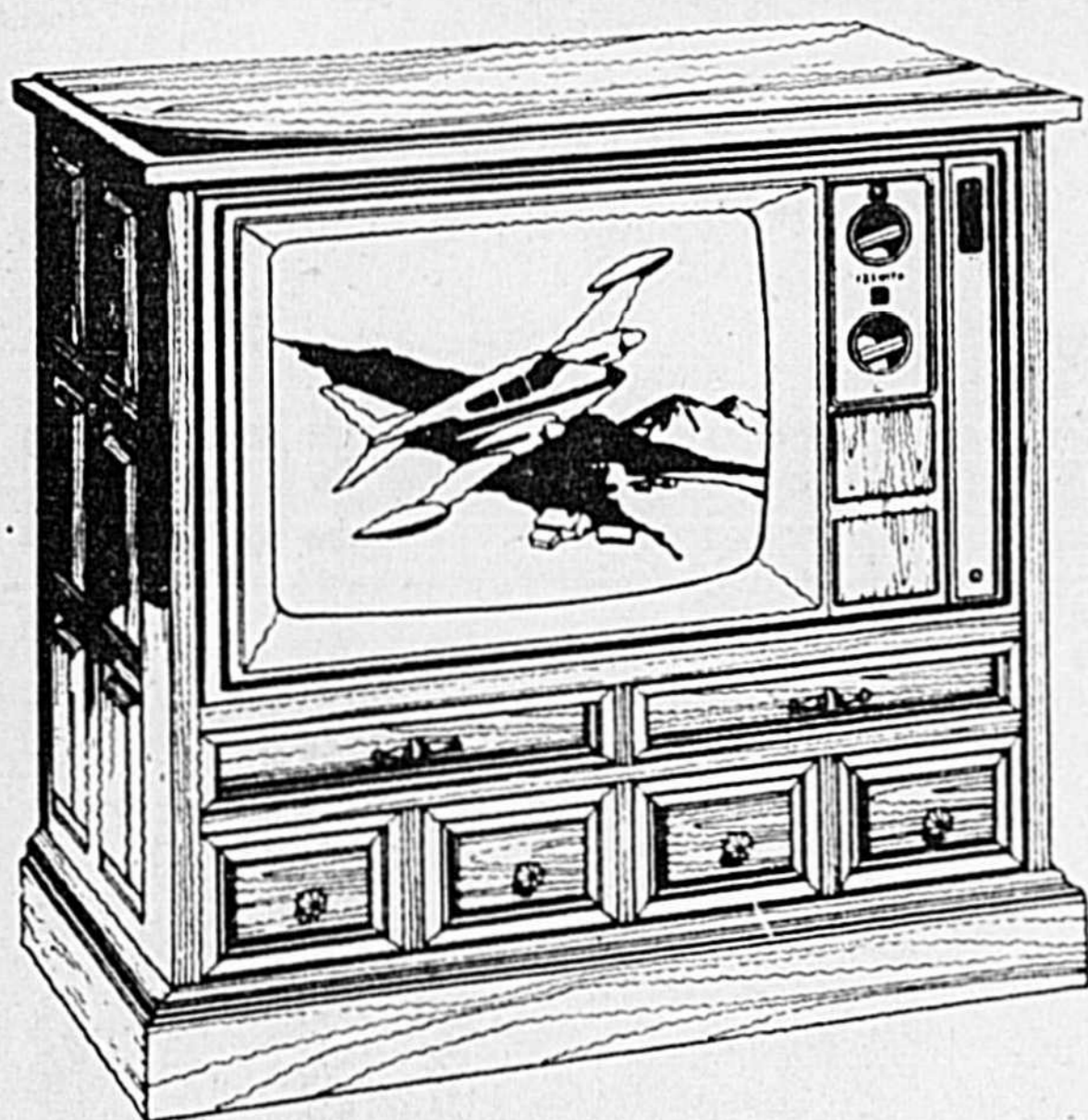
(face au théâtre Maska)

QUAND VOUS COMPAREZ... NOUS GAGNONS UN CLIENT

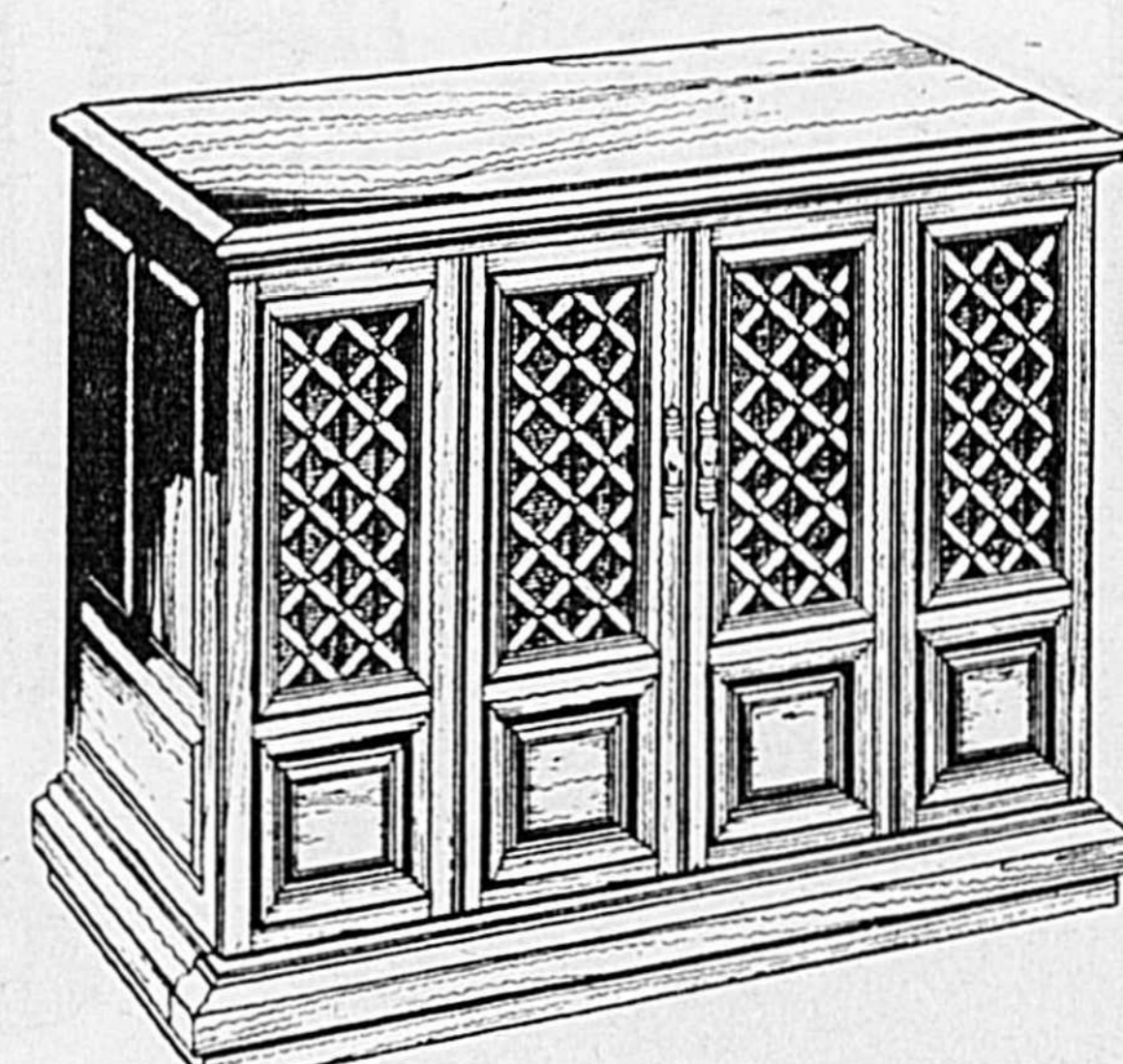
ECONOMISEZ EN ACHETANT DES MARQUES RECONNUES



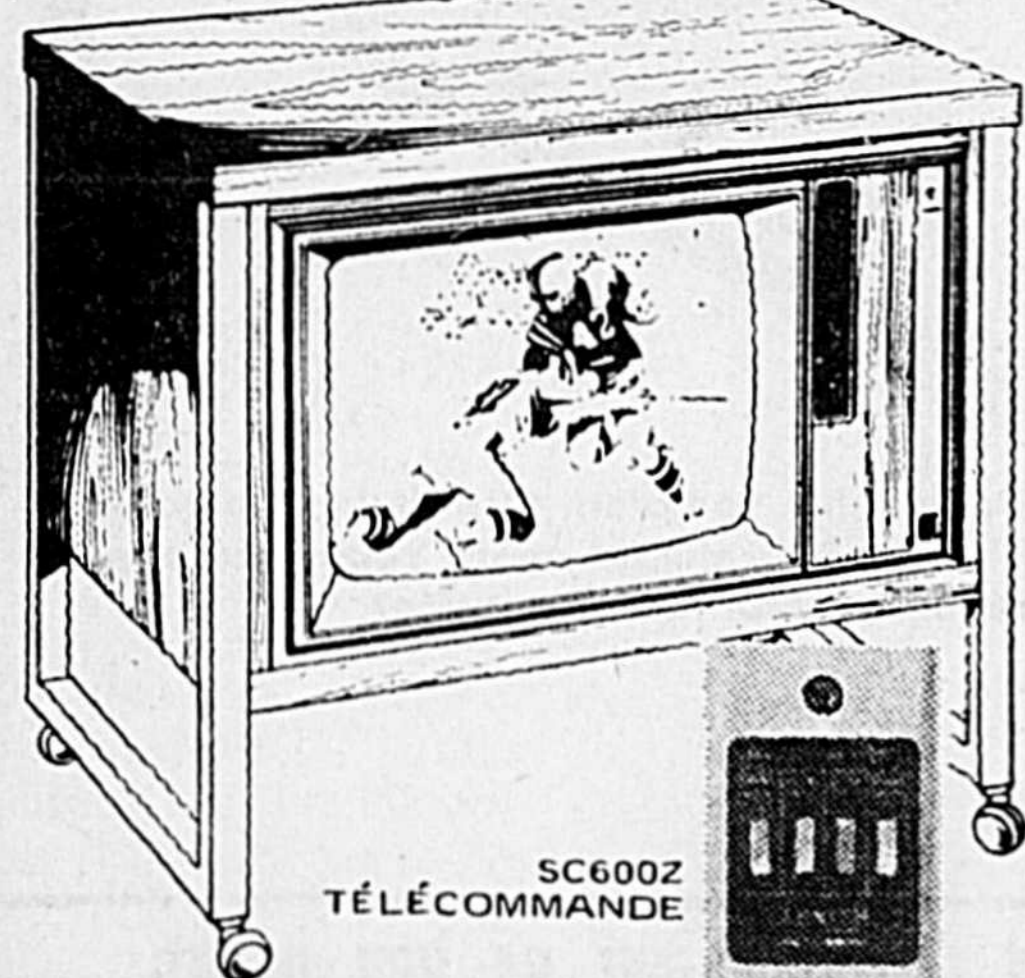
... du châssis à la lampe-écran, vous êtes assurés de la qualité Zenith et de la meilleure image en couleur que nous vous avons jamais offertes



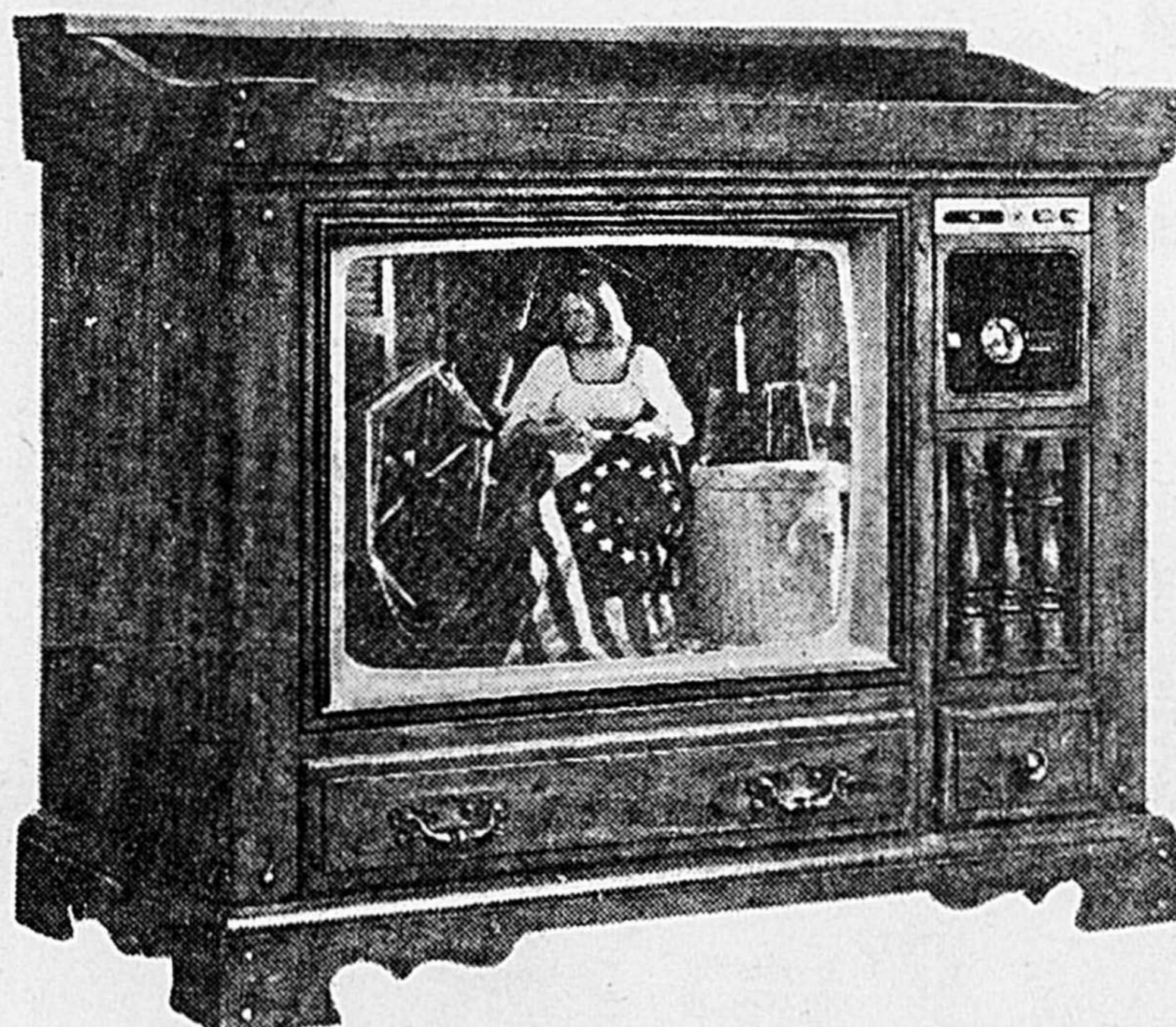
Le TITAN • F4088
Economie d'espace! Voici notre première console couleur de 20 pouces. Compacte, cette console est en style méditerranéen. Dessus débordant à coins carrés, panneaux de côtés très attrayants et socle sur roulettes. Très jolie finition en chêne foncé (F4088DE) ou pacanier (F4088P). Placage et bois massif sur le dessus. Matériaux imitation bois pour la façade, les côtés et la base. Dimensions: H. 29 1/2", L. 30 3/4" et P. 20 1/4". Ces dimensions ne comprennent pas les boutons de commande.



Le VERONESE • F4560P
Console de style méditerranéen et inspiration espagnole sur roulettes. Deux portes pivotantes sur toute la hauteur se repliant sur les côtés du meuble. Ces portes sont rehausées par des grilles treillagées avec tissu de fond. Dessus en bois massif plaqué pacanier. La façade, les côtés et la base sont en matériaux imitation bois. Ce meuble est très attrayant. Dimensions: H. 29 1/2", L. 36 1/4" et P. 19 1/4". Ajoutez 6 1/2" à la profondeur pour le protecteur du col de la lampe-écran.



Le GAUGUIN • SF1966P • Télécommande
Economie d'espace! Cette console de style moderne, compacte, possède l'effet "Bloc à découper" très à la mode de nos jours. Le meuble est en bois massif plaqué pacanier. Les pieds en tube chromé sont équipés de roulettes-boules chromées. La face arrière du meuble est finie en imitation jonc tressé ce qui permet d'utiliser l'appareil comme séparation extrêmement décorative. Dimensions: H. 29 1/4", L. 30 3/4", P. 20 1/4". Les dimensions n'incluent pas les boutons de commande. Egalement disponible sans télécommande. **Le LYMAN • F4084P.**



Le TRENT G476PN
L'esprit des colonies est retrouvé dans toute sa splendeur dans ce meuble de style Colonial-Américain. Galerie traditionnelle à plateau débordant à bordure chamfrinée. Base de style authentique et roulettes encastrées. Dessus, plateau et panneaux latéraux en bois dur de choix plaqué pin véritable. Façade décorative imitation bois assorti. Base en pin massif de choix. Dimensions: H. 37 1/4" x L. 41" x P. 21 1/2" pces. Ajouter 3 1/2" pces à la profondeur pour le protecteur de la lampe-écran.

L'AVANTÉ XVI G4750X
Console de style ultra-moderne laquée blanc des Bermudes et placage de bois de rose Mayan. Montée sur un piedestal donnant à l'ensemble un effet très agréable. L'écran incliné complète cet effet tout en restant très naturel à l'oeil. Dimensions: H. 29 x L. 32 1/2 x P. 21 1/2 pces. Ajouter 1 1/2 pce à la profondeur pour le protecteur de la lampe-écran.



SALON DE L'ELECTRONIQUE ENRG.

2783, St-Pierre, Ville St-Hyacinthe Tél: 774-7896

(face à Gilles Flibotte Sports) Luc Audette (propriétaire)